

Les maladies musculosquelettiques et inflammatoires chroniques au quotidien

Quel impact sur la situation professionnelle ?

Juillet 2014

Rapport rédigé par :

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Christelle Maho, Directrice du Département Santé

Stéphanie Chane Chick Te, Directrice d'études au Département Santé

Gaspard Lancrey-Javal, Chargé d'études senior au Département Politique – Opinion

Camille Espinasse, Chargée d'études au Département Politique – Opinion

Marine Rey, Chargée d'études au Département Politique – Opinion



SOMMAIRE

- > **Méthodologie d'enquête** P.3
- > **Profil des personnes interrogées** P.4
- > **Situation professionnelle et parcours des personnes ayant déjà travaillé** P.7
- > **Parcours des personnes sans emploi** P.13
- > **Intégration sur le marché du travail** P.17
- > **Parler de sa maladie au travail** P.21
- > **Aménagements proposés ou souhaités au travail** P.30
- > **Conséquences de la maladie au travail** P.35
- > **Sentiment à l'égard de sa situation actuelle** P.43
- > **Perception des acteurs et des enjeux** P.47



Enquête réalisée en ligne et par questionnaire papier du 29 avril au 23 juin 2014



Echantillon de 616 personnes souffrant d'une pathologie musculosquelettique ou inflammatoire chronique.

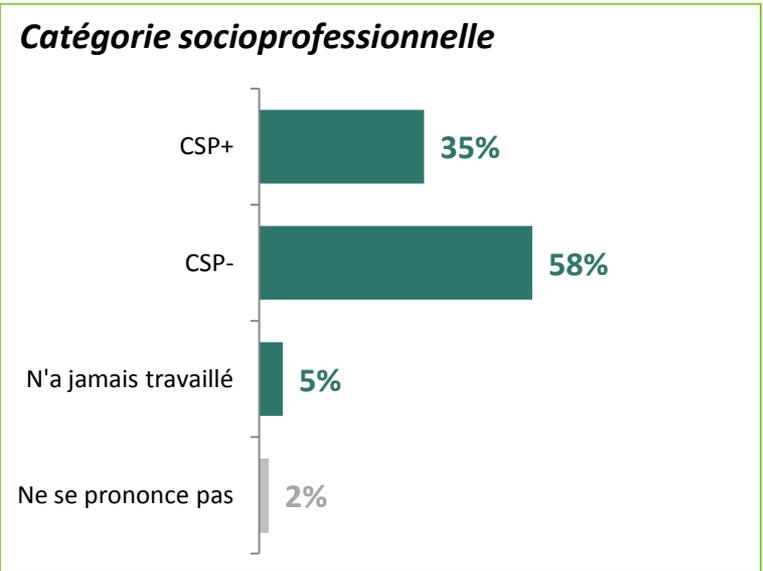
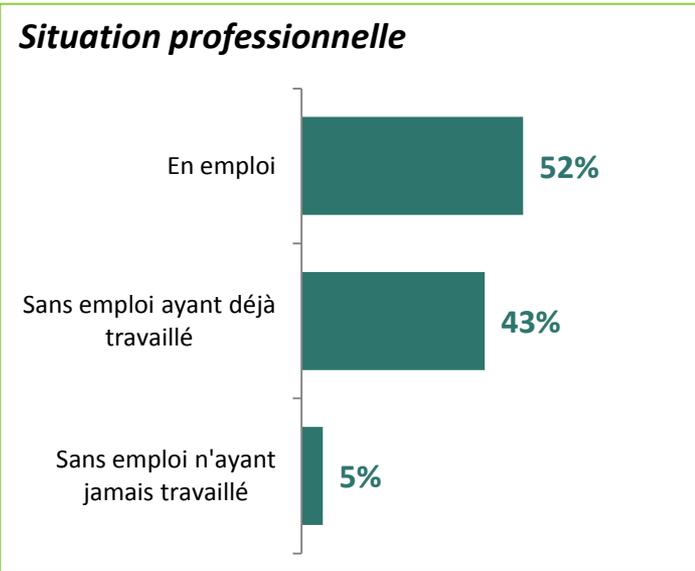
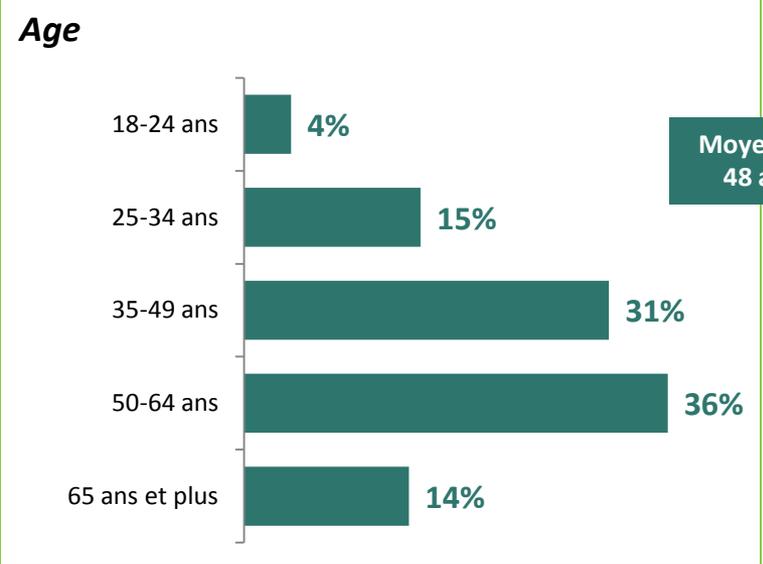
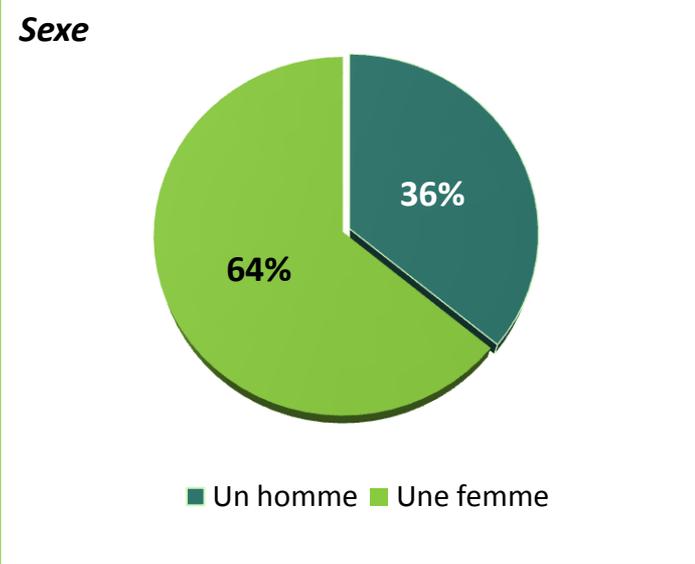
Liste des pathologies concernées : spondylarthrite ankylosante, rhumatisme psoriasique, polyarthrite rhumatoïde, lupus, syndrome de Gougerot-Sjögren, maladie de Behçet, polychondrite, sclérodermie, maladie de Crohn, rectocolite hémorragique



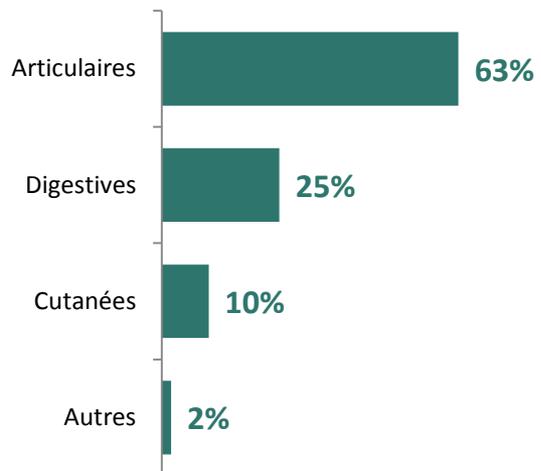
Aide à la lecture des résultats détaillés :

- *Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage*
- *Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent le plus significativement au-dessus de la moyenne*
- *Les chiffres suivis d'un astérisque (*) sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs*

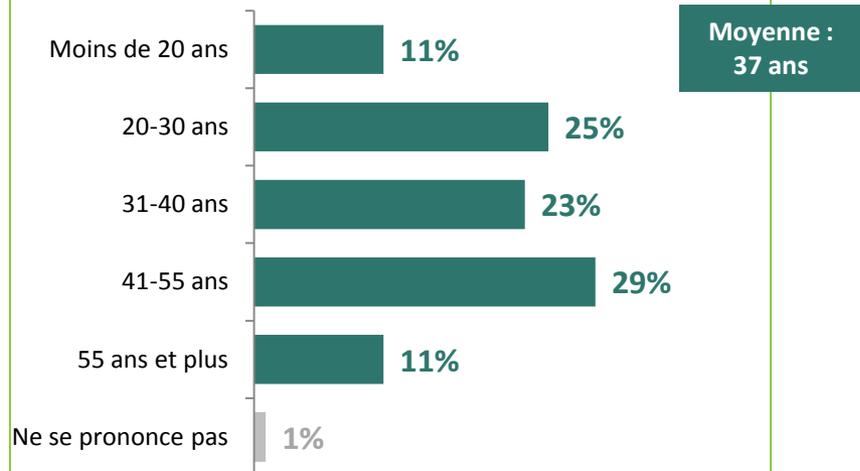
Profil des personnes interrogées



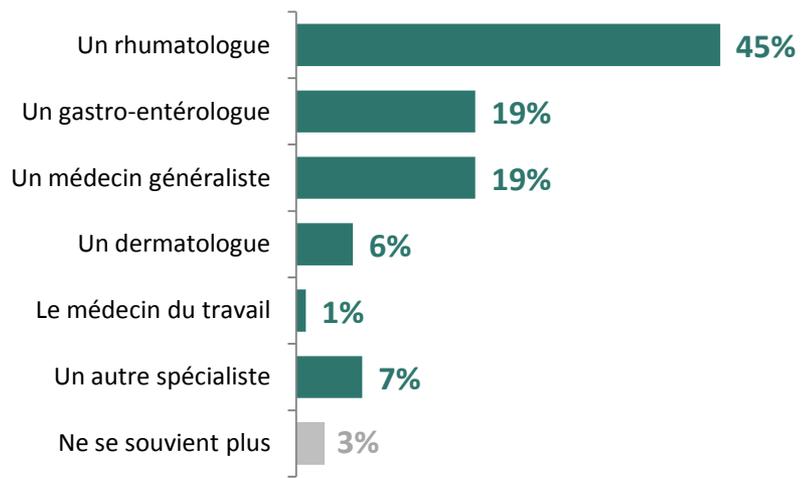
Type de pathologie



Age au moment du diagnostic



Auteur du diagnostic

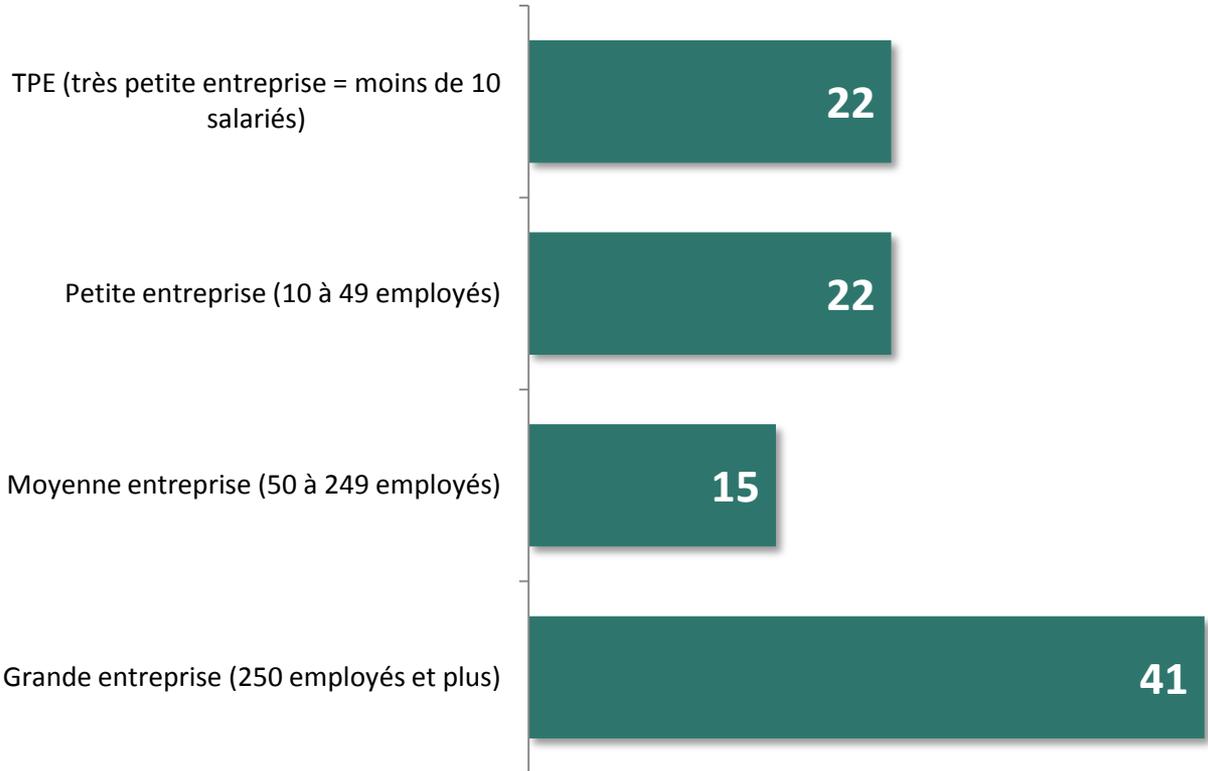


Situation professionnelle et parcours des personnes ayant déjà travaillé

Parmi les répondants ayant déjà travaillé, 41% ont exercé leur dernière activité ou exercent encore dans une entreprise d'au moins 250 employés

Quelle est la taille de l'entreprise pour laquelle vous travaillez actuellement ? / Quelle est la taille de la dernière entreprise pour laquelle vous avez travaillé ?

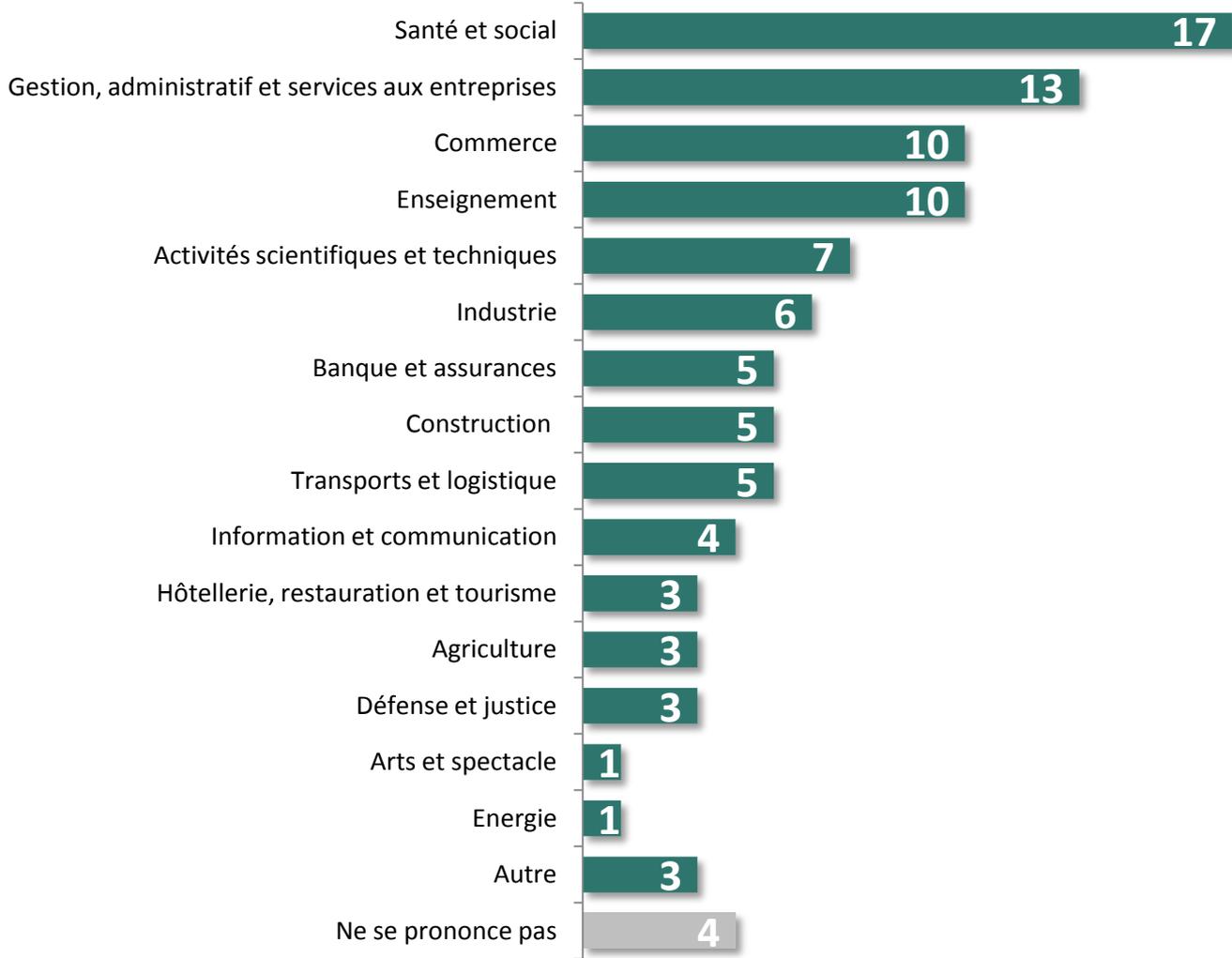
- Aux personnes ayant déjà travaillé, soit 95% de l'échantillon -



Le secteur d'activité des répondants ayant déjà travaillé

Et dans quel secteur exercez-vous ? / Et quel était le secteur d'activité de la dernière entreprise pour laquelle vous avez travaillé ?

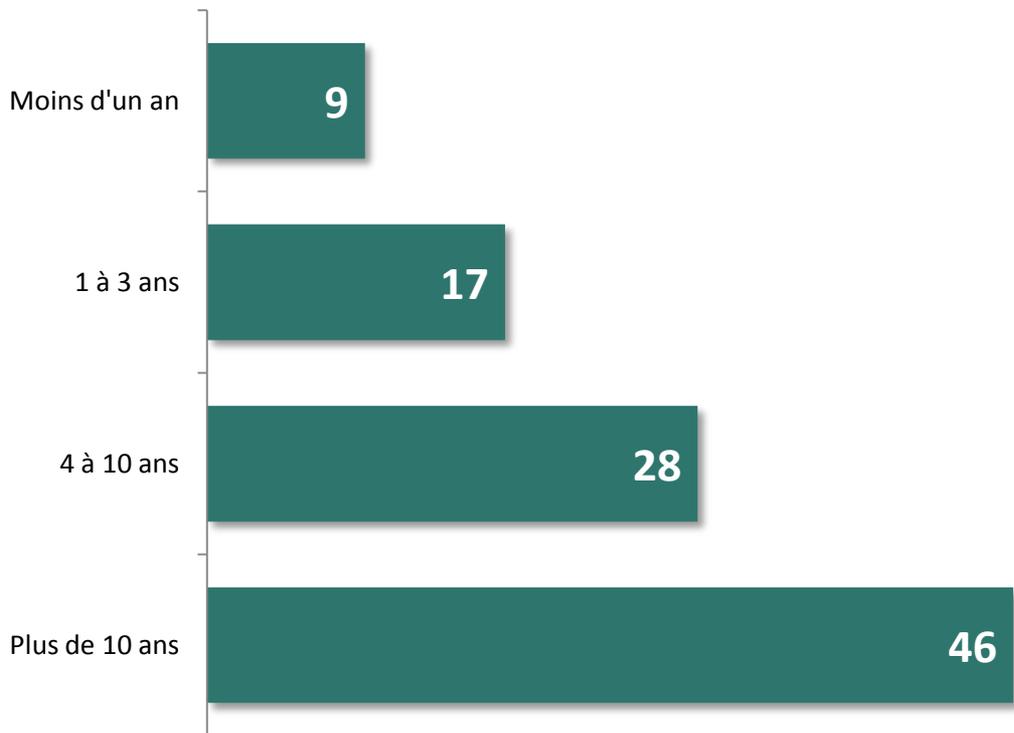
- Aux personnes ayant déjà travaillé, soit 95% de l'échantillon -



Près d'un enquêté en emploi sur deux indiquent travailler dans leur entreprise actuelle depuis plus de 10 ans

Depuis combien de temps travaillez-vous dans votre entreprise actuelle ?

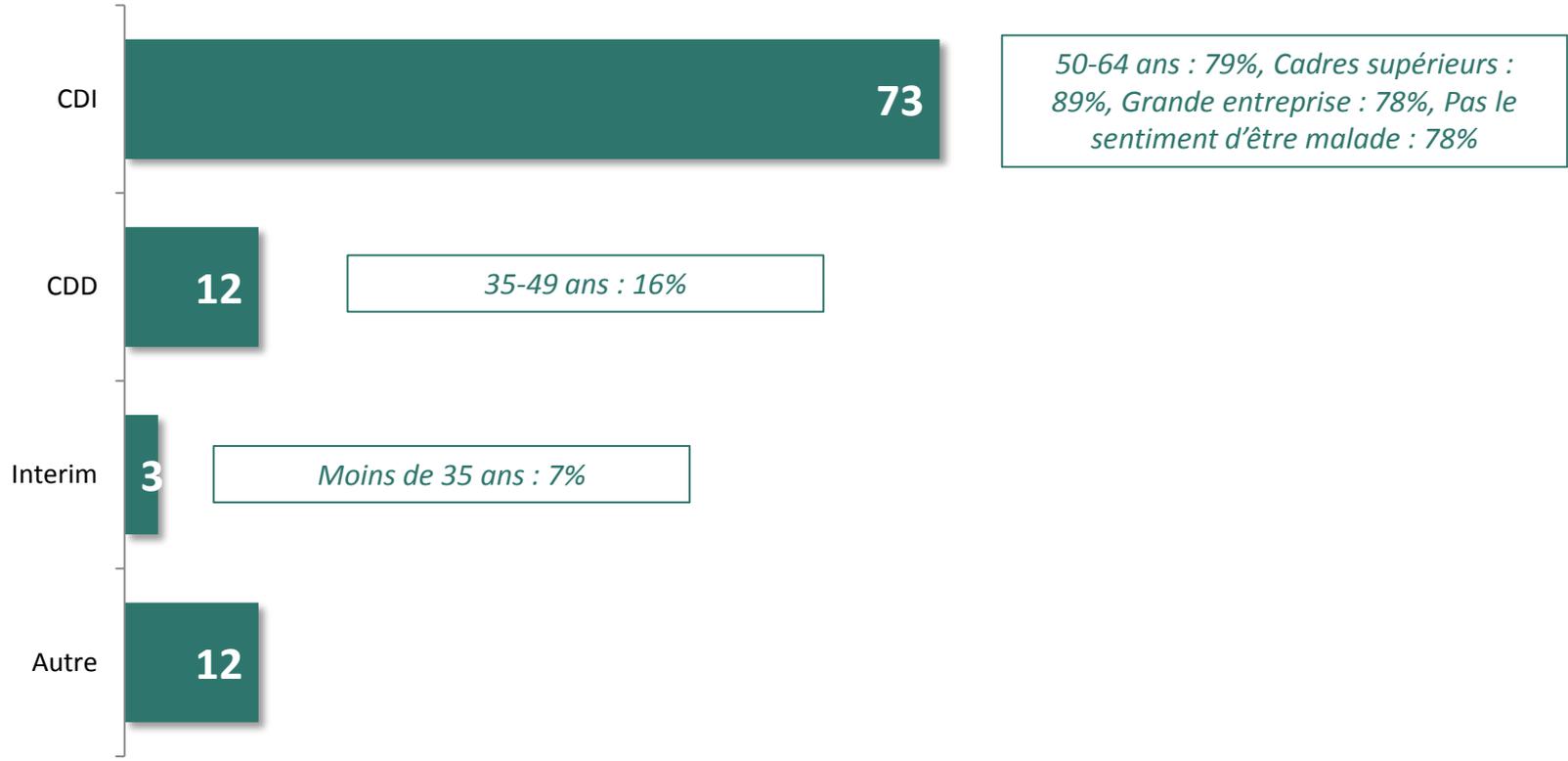
- Aux personnes exerçant actuellement un emploi, soit 52% de l'échantillon -



Le type de contrat des répondants ayant déjà travaillé

De quel contrat de travail bénéficiez-vous actuellement ? / De quel type de contrat avez-vous bénéficié lors de votre dernier emploi ?

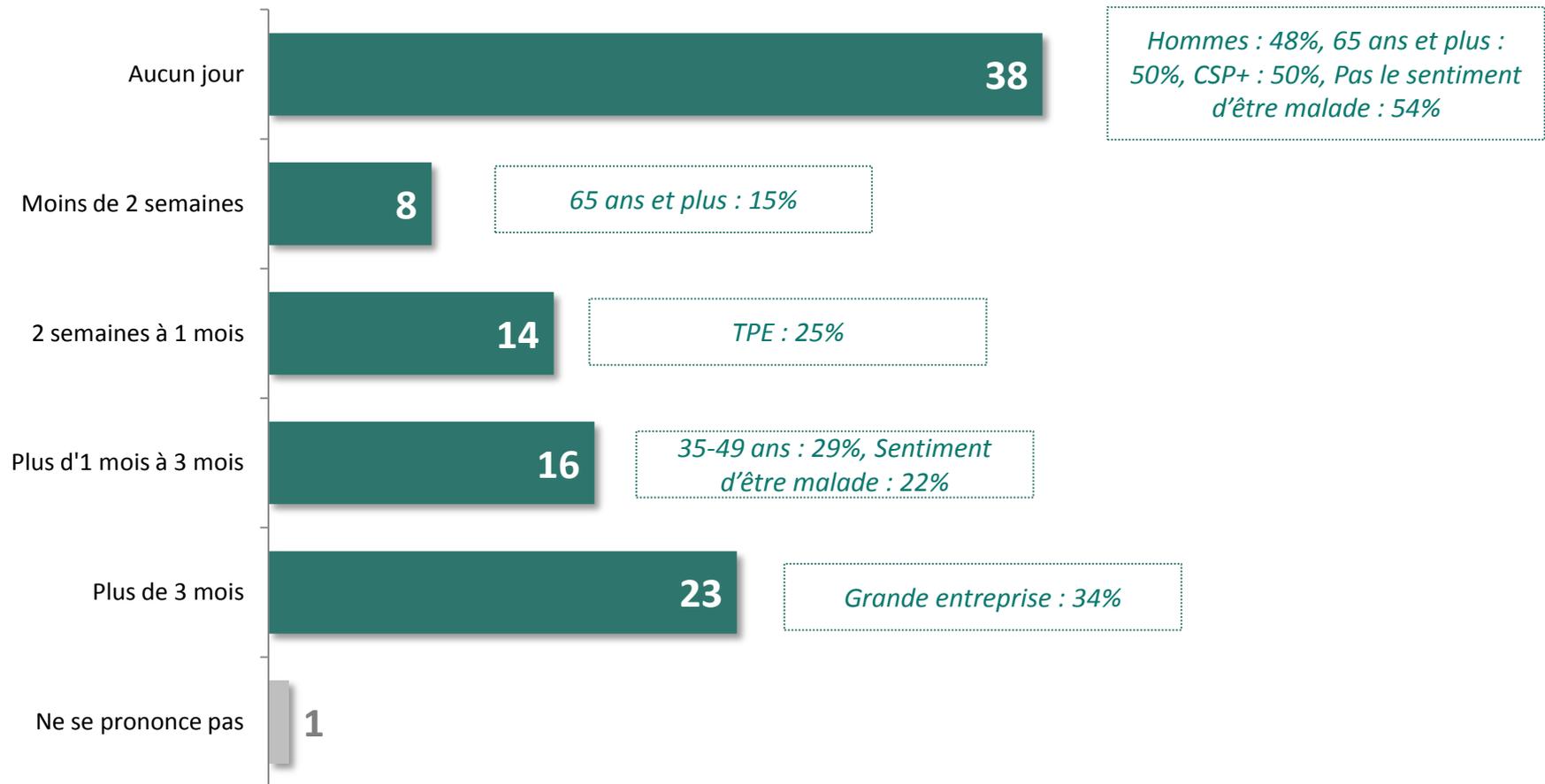
- Aux personnes ayant déjà travaillé, soit 95% de l'échantillon -



Les situations apparaissent très diverses en termes d'arrêt de travail au cours des douze derniers mois d'exercice professionnel : quatre personnes concernées sur dix indiquent ne pas du tout avoir été arrêtées quand une proportion équivalente a été arrêtée plus d'un mois

Au cours des 12 derniers mois, combien de jours avez-vous été arrêté à cause de votre maladie ? / Au cours de la dernière année où vous avez travaillé, combien de jours avez-vous été arrêté à cause de votre maladie ?

- Aux personnes ayant travaillé depuis leur diagnostic, soit 84% de l'échantillon -

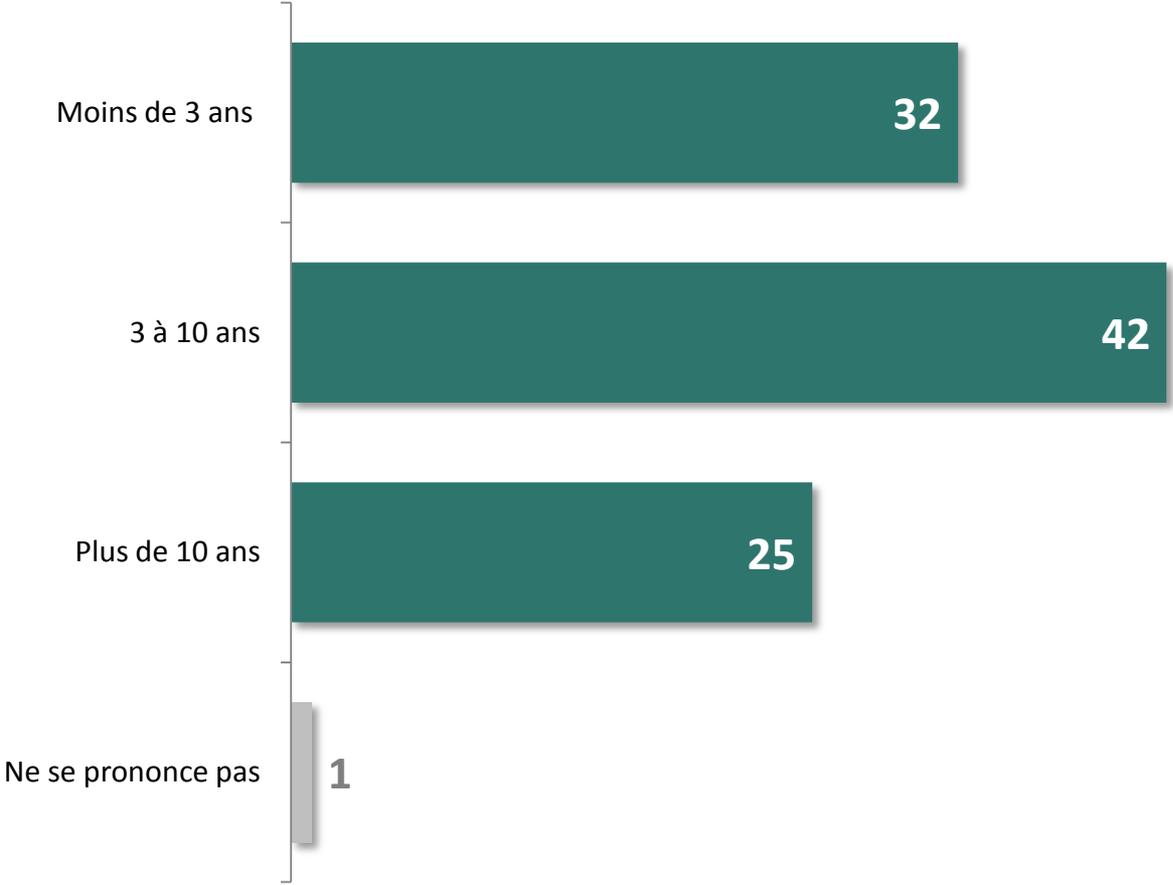


Parcours des personnes sans emploi

La plupart des enquêtés sans emploi se trouvent dans cette situation depuis plusieurs années

Depuis combien de temps êtes-vous sans activité professionnelle ?

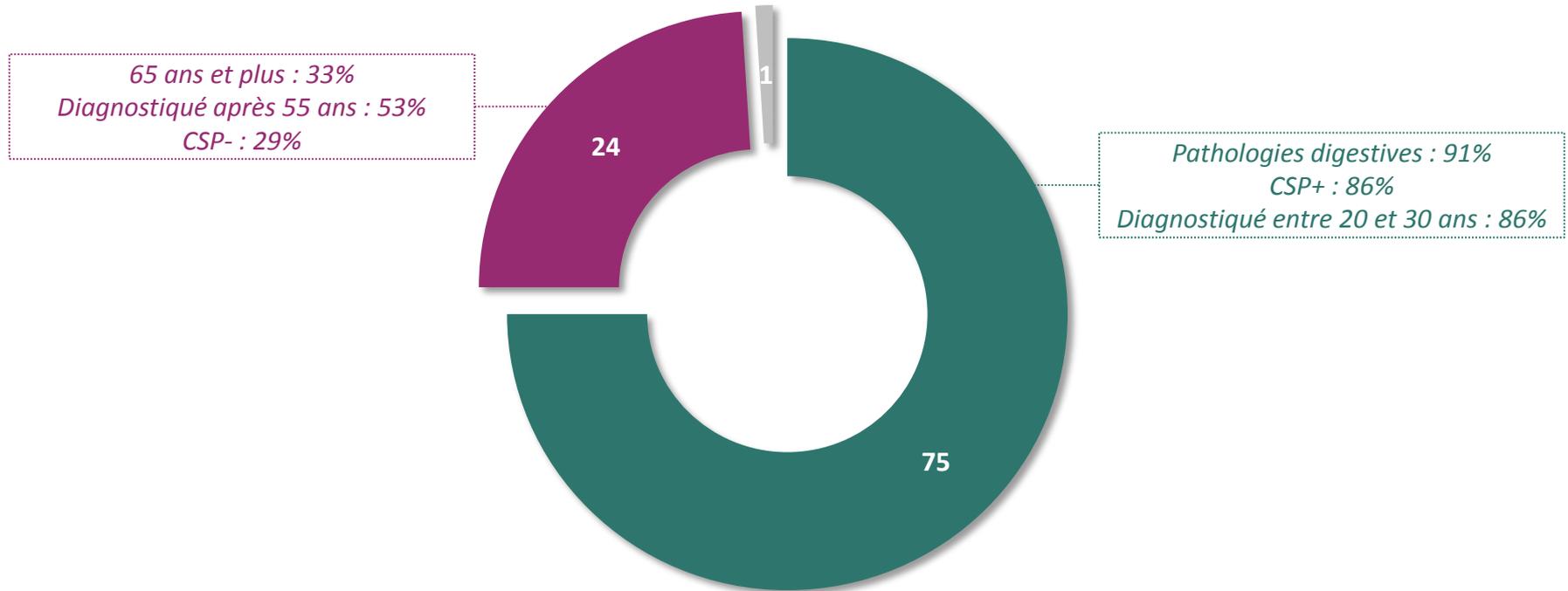
- Aux personnes sans emploi ayant déjà travaillé, soit 43% de l'échantillon -



Les trois-quarts des enquêtés sans emploi aujourd'hui mais ayant déjà travaillé ont été diagnostiqués alors qu'ils étaient encore en emploi

Le diagnostic de votre maladie a-t-il eu lieu alors que vous travailliez encore ou depuis que vous avez arrêté de travailler ?

- Aux personnes sans emploi ayant déjà travaillé, soit 43% de l'échantillon -

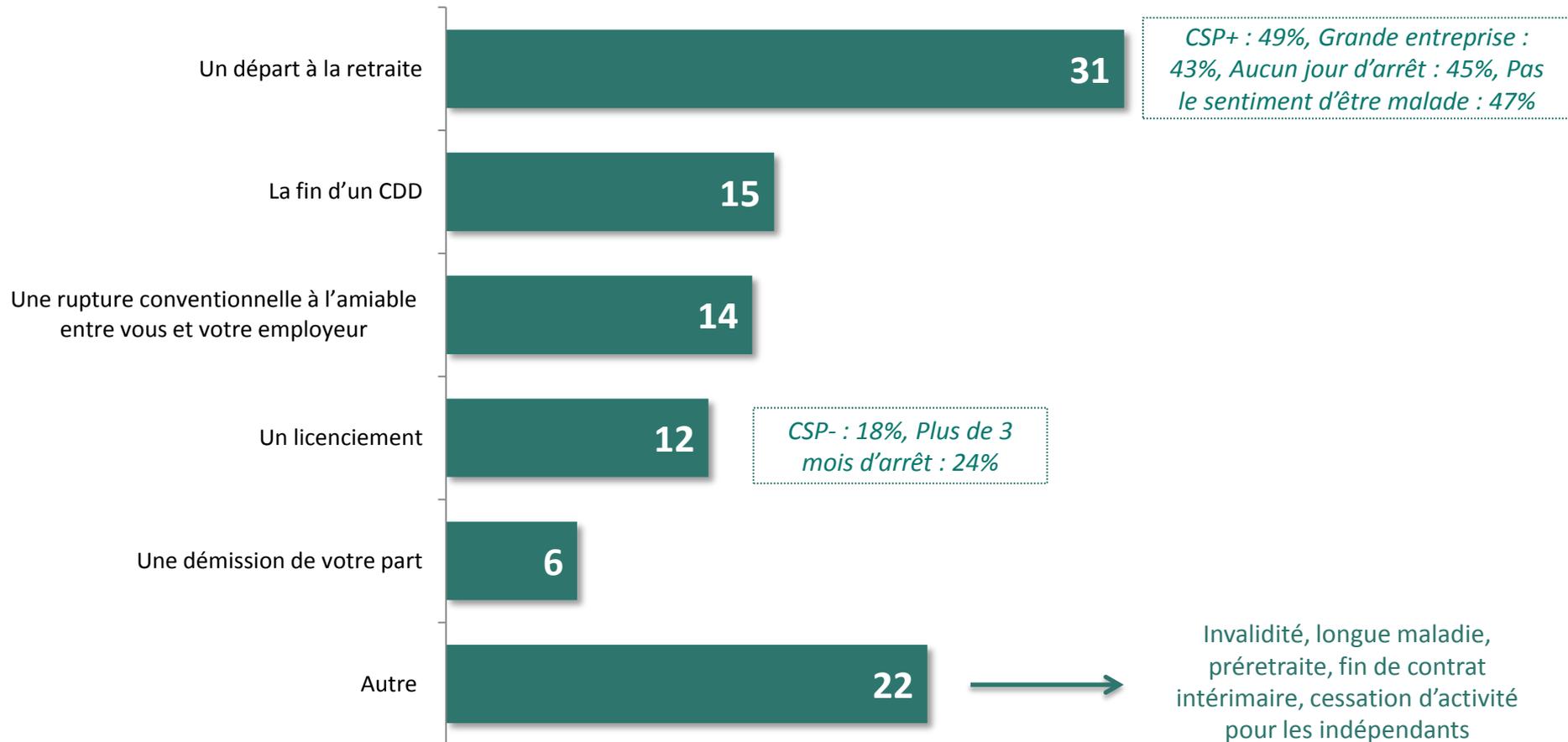


- Vous avez été diagnostiqué alors que vous travailliez encore
- Vous avez été diagnostiqué après avoir arrêté de travailler
- Ne se prononce pas

Si les départs à la retraite ou en invalidité sont les situations les plus courantes, on remarque que les licenciements sont plus souvent évoqués par les catégories populaires et les personnes fréquemment arrêtées

Dans quelle circonstance s'est terminée votre dernière activité professionnelle ? (Réponses données à l'aide d'une liste, une seule réponse possible)

- Aux personnes sans emploi ayant travaillé après leur diagnostic, soit 32% de l'échantillon -



Intégration sur le marché du travail

Indices sur la conciliation entre travail et maladie

Afin d'analyser les réponses des répondants en fonction de leur situation professionnelle passée ou actuelle, les différentes questions en lien avec le travail ont été cumulées en indices sur la base des personnes ayant déjà travaillé :

Indice d'intégration sur le marché du travail

- « Très bien intégrés »
- « Plutôt bien intégrés »
- « Plutôt mal intégrés »
- « Très mal intégrés »

Indice de prise en compte de la maladie au travail

- « Maladie pas prise en compte »
- « Maladie moyennement prise en compte »
- « Maladie très prise en compte »

Indice de satisfaction à l'égard du travail

- « Peu satisfaits »
- « Moyennement satisfaits »
- « Très satisfaits »



Indice global d'adéquation entre maladie et travail

- « Indice haut »
- « Indice moyen »
- « Indice bas »
- « Indice très bas »

La prise en compte de la maladie au travail apparait fortement liée au type de contrat

Afin d'analyser les réponses des répondants en fonction de leur situation professionnelle passée ou actuelle, les différentes questions en lien avec le travail ont été cumulées en indices sur la base des personnes ayant déjà travaillé :

Indice d'intégration sur le marché du travail

- « Très bien intégrés »
- « Plutôt bien intégrés »
- « Plutôt mal intégrés »
- « Très mal intégrés »



Les profils les mieux intégrés sont les moins de 50 ans et les personnes souffrant de pathologies digestives alors que les seniors et les personnes souffrant de pathologies articulaires sont plus en retrait

Indice de prise en compte de la maladie au travail

- « Maladie pas prise en compte »
- « Maladie moyennement prise en compte »
- « Maladie très prise en compte »



Les profils les mieux pris en compte sont les personnes en CDI et fréquemment arrêtées alors que les autres types de contrats et les profils s'arrêtant moins souvent sont généralement associés à moins de discussions et d'aménagements autour de la maladie

Indice de satisfaction à l'égard du travail

- « Peu satisfaits »
- « Moyennement satisfaits »
- « Très satisfaits »



Les personnes atteintes de pathologies digestives, fréquemment arrêtées et celles en CDI ressortent comme plus satisfaites alors que les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde, les catégories populaires et celles n'étant jamais arrêtées témoignent plus souvent de leur insatisfaction

Au global, les enquêtés les plus âgés, en contrat précaire et ne s'étant jamais arrêtés éprouvent davantage de difficultés à concilier travail et maladie

Afin d'analyser les réponses des répondants en fonction de leur situation professionnelle passée ou actuelle, les différentes questions en lien avec le travail ont été cumulées en indices sur la base des personnes ayant déjà travaillé :



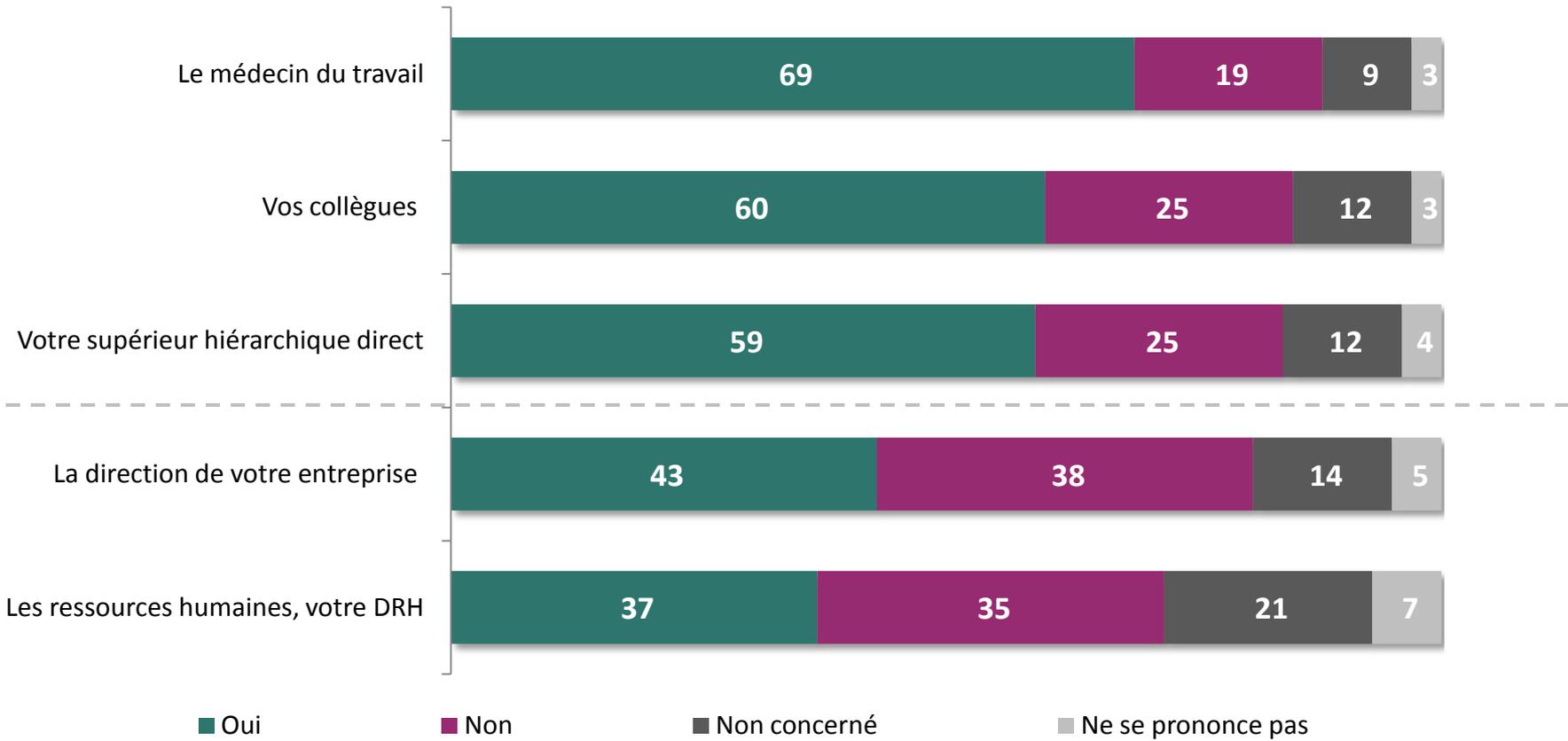
Si les moins de 35 ans, les personnes atteintes de la maladie de Crohn, en CDI, dans le secteur de la santé ou du social, arrêtées seulement quelques jours par an ressortent positivement sur cet indice, **les 35 ans et plus, en contrat précaire et jamais arrêtés témoignent d'une plus grande difficulté à concilier travail et maladie dans de bonnes conditions**

Parler de sa maladie au travail

Le médecin du travail, les collègues et le supérieur hiérarchique direct sont les personnes à qui les répondants ont le plus souvent parlé de leur maladie

Dans le cadre de votre activité professionnelle, avez-vous informé chacun des acteurs suivants de votre maladie ? / Lors de votre dernier emploi, avez-vous informé chacun des acteurs suivants de votre maladie ?

- Aux personnes ayant travaillé depuis leur diagnostic, soit 84% de l'échantillon -

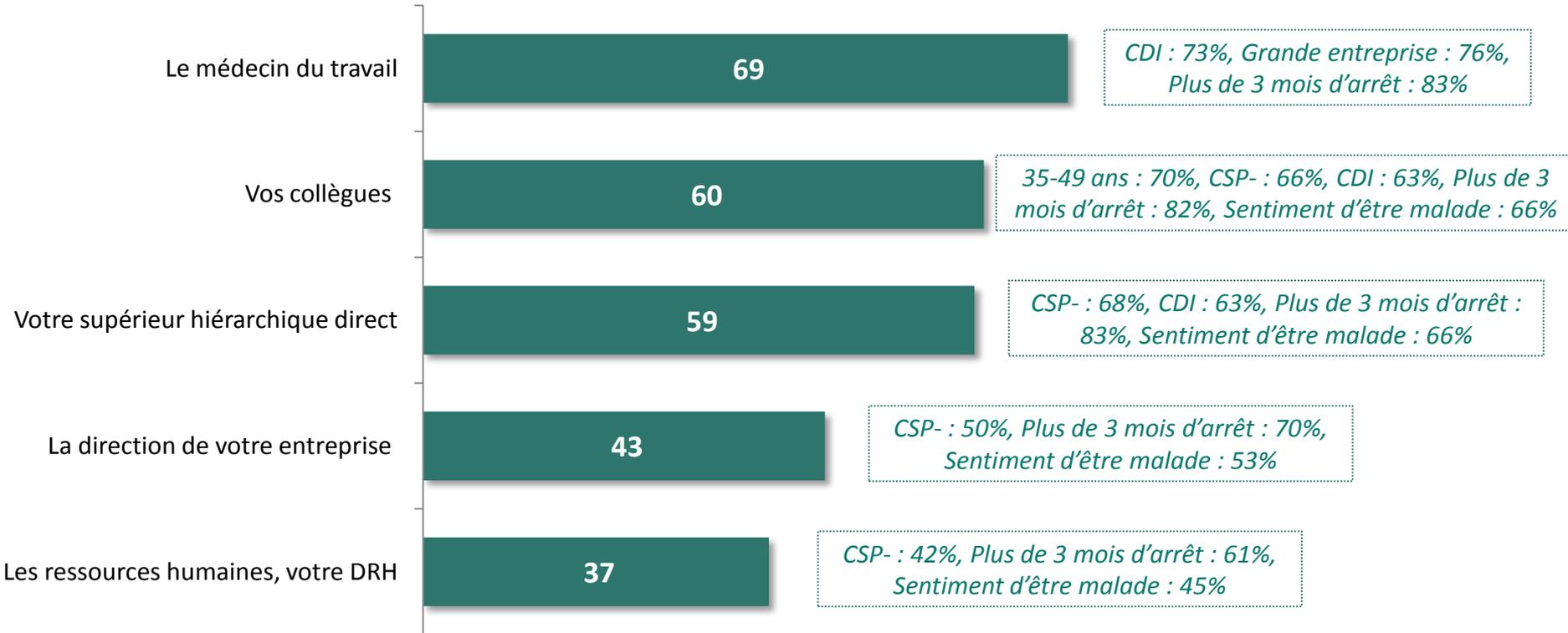


Au moins l'une de ces personnes : 84%

Les catégories modestes, les personnes ayant été arrêtées plus de 3 mois et ayant le sentiment d'être malades au quotidien indiquent plus souvent avoir informé leur entourage professionnel que la moyenne

Dans le cadre de votre activité professionnelle, avez-vous informé chacun des acteurs suivants de votre maladie ? / Lors de votre dernier emploi, avez-vous informé chacun des acteurs suivants de votre maladie ? – Oui

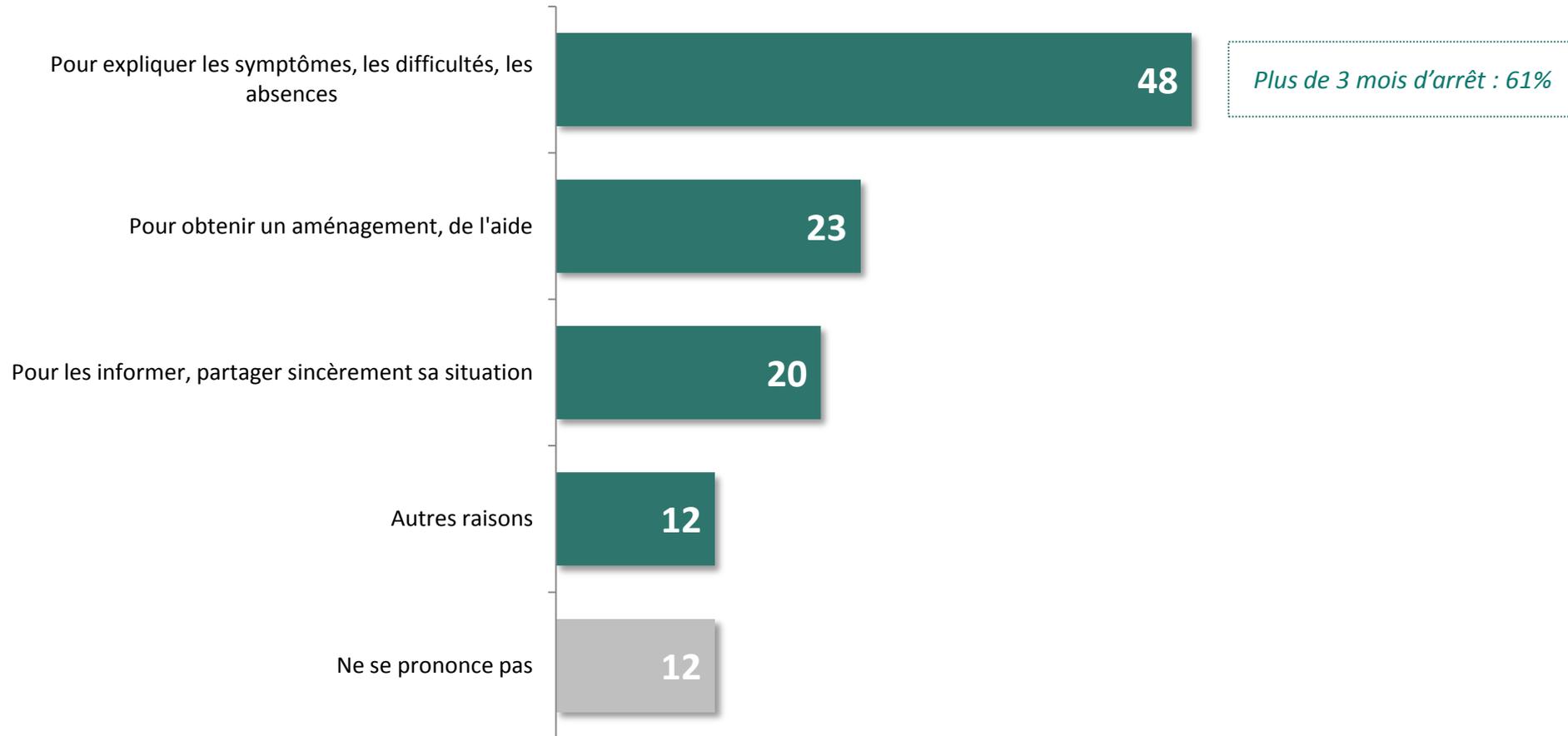
- Aux personnes ayant travaillé depuis leur diagnostic, soit 84% de l'échantillon -



Le plus souvent, les enquêtés ayant parlé de leur maladie à leur entourage professionnel l'ont fait pour justifier les manifestations de leur maladie

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous informé votre entourage professionnel de votre maladie ? (Question ouverte, réponses spontanées)

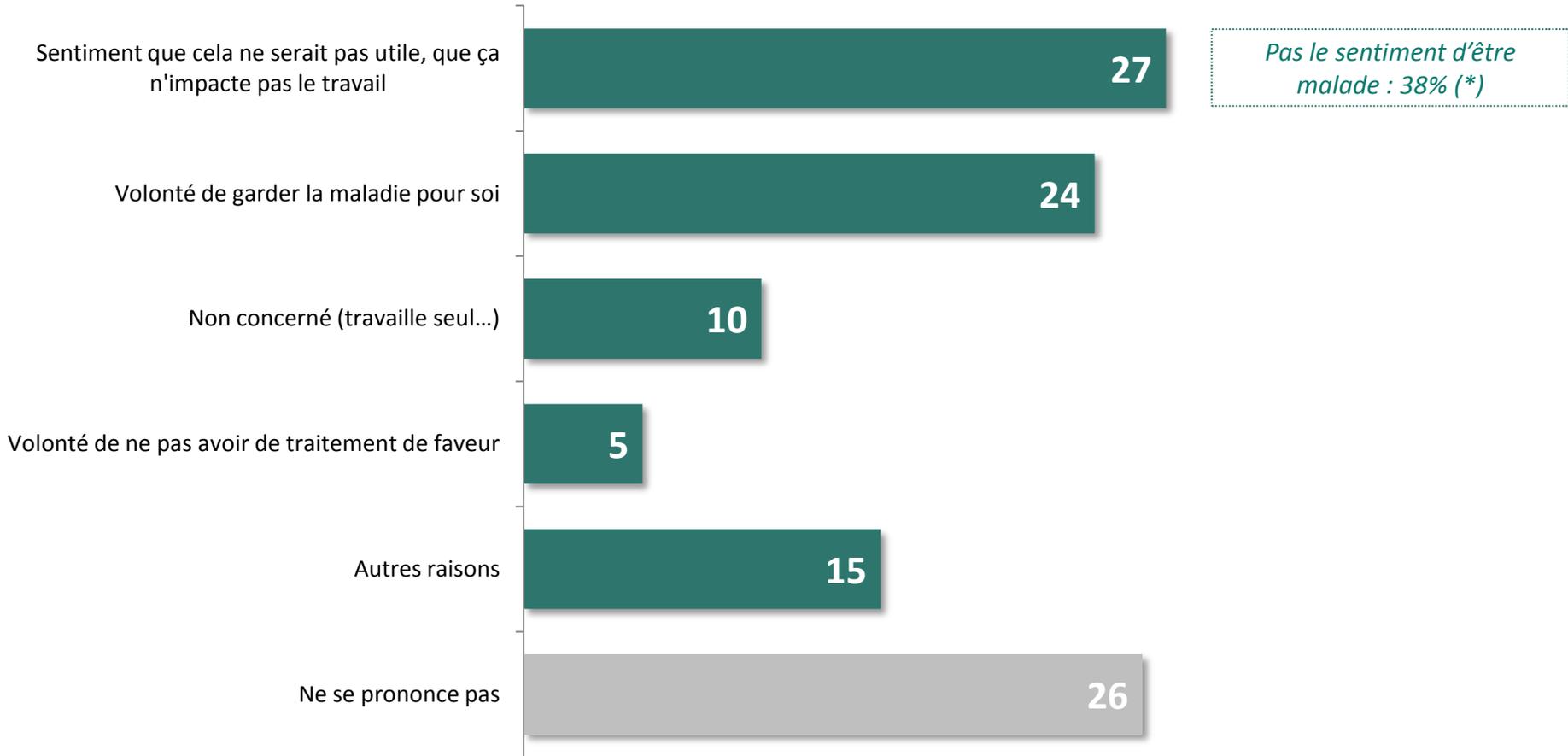
- Aux personnes ayant informé au moins une personne de leur maladie sur leur lieu de travail, soit 71% de l'échantillon -



Les personnes qui n'ont pas évoqué leur maladie avec leur entourage professionnel déclarent la plupart du temps qu'elles n'en voyaient pas l'utilité ou qu'elles ne voulaient pas partager cette information personnelle

Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas informé votre entourage professionnel de votre maladie ? (Question ouverte, réponses spontanées)

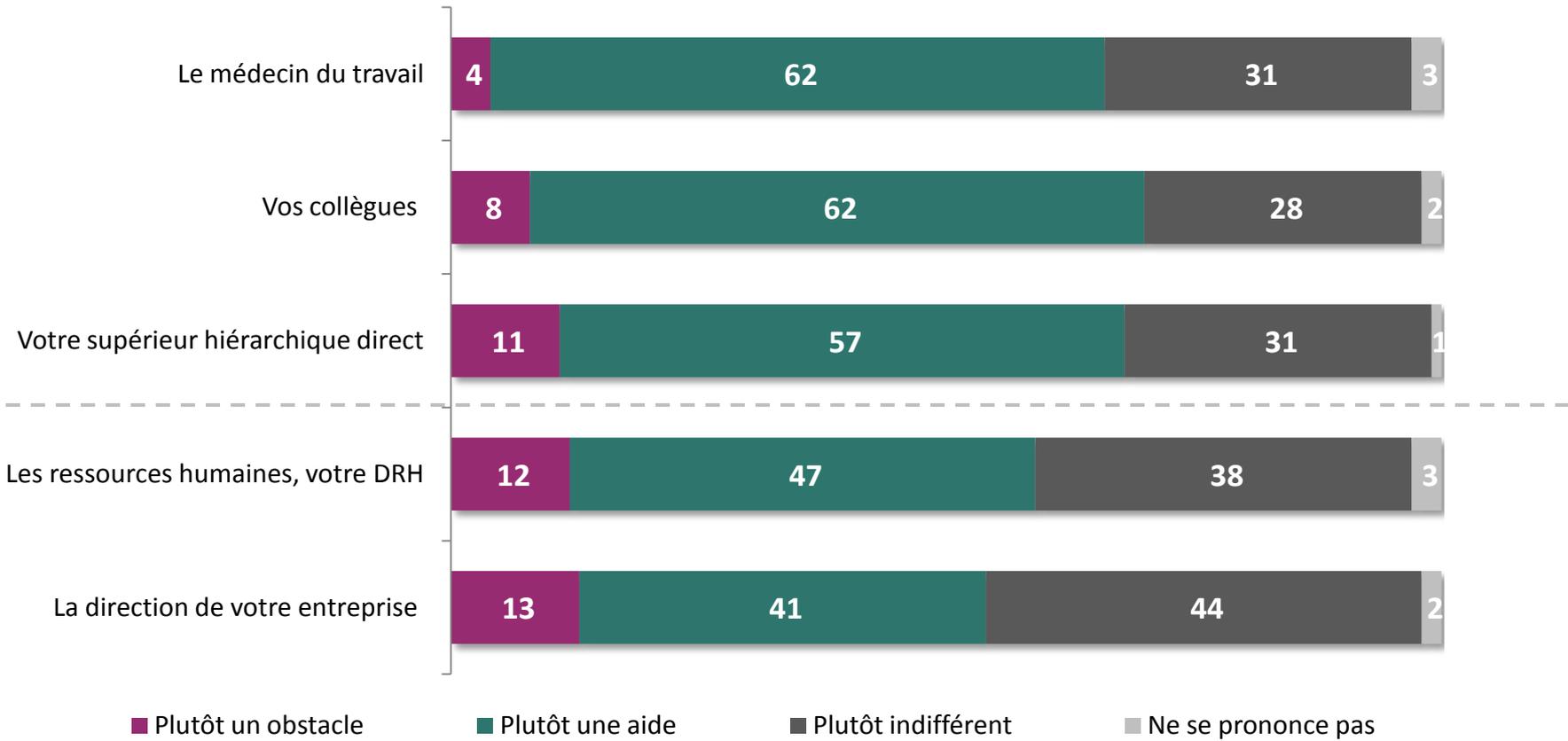
- Aux personnes n'ayant informé personne de leur maladie sur leur lieu de travail, soit 13% de l'échantillon -



Une fois informés, le médecin du travail, les collègues et le supérieur hiérarchique direct se montrent également plus aidants que les RH ou la direction

Et lorsque vous les avez informés de votre maladie, chacun de ces acteurs a-t-il été plutôt un obstacle, plutôt une aide ou plutôt indifférent ?

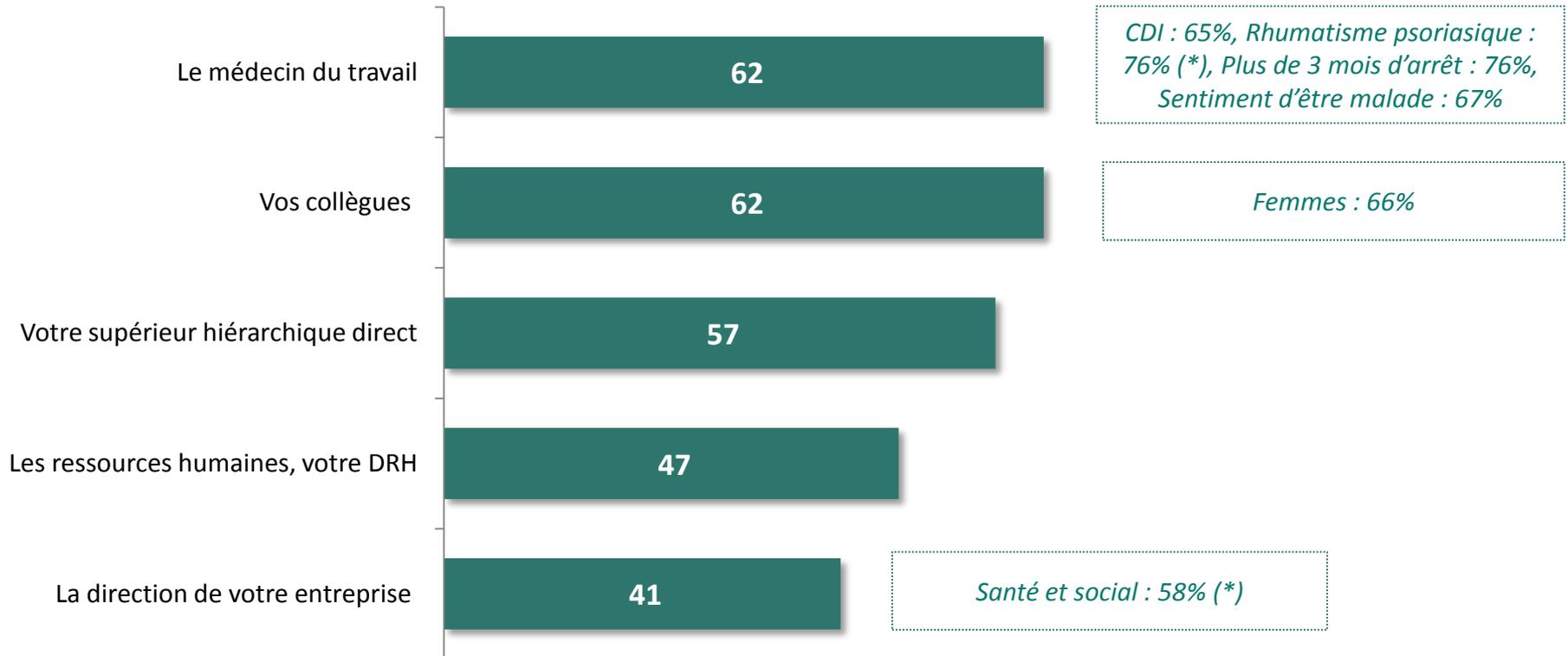
- Aux personnes ayant informé chacun de ces acteurs de leur maladie -



Pour les personnes fréquemment arrêtées et ayant le sentiment d'être malade, le médecin du travail est encore plus souvent perçu comme une aide

Et lorsque vous les avez informés de votre maladie, chacun de ces acteurs a-t-il été plutôt un obstacle, plutôt une aide ou plutôt indifférent ? – Aide

- Aux personnes ayant informé chacun de ces acteurs de leur maladie -

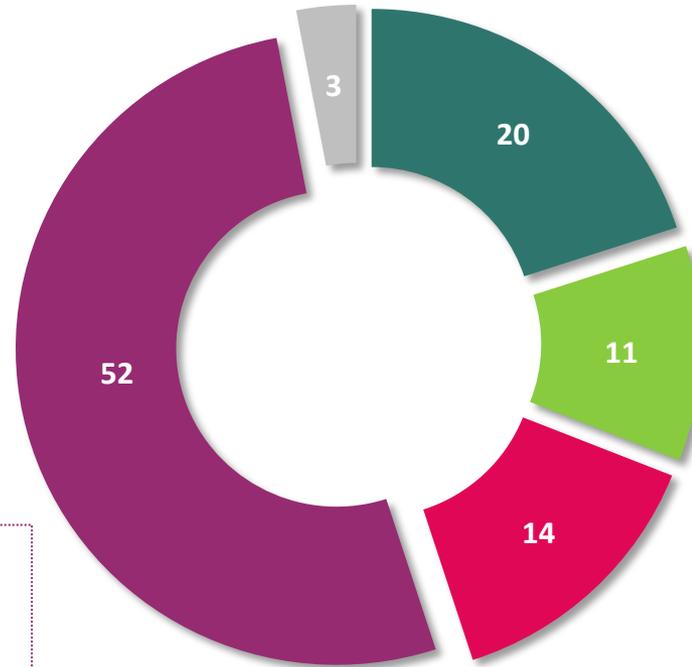


Aménagements proposés ou souhaités au travail

Parmi ceux qui ont parlé de leur maladie à leur entourage professionnel, la plupart n'ont pas bénéficié d'aménagements, la majorité n'en ayant d'ailleurs pas demandé

Lorsque vous avez informé votre employeur de votre maladie, des mesures spécifiques ont-elles été mises en place pour adapter votre travail quotidien à votre maladie ?

- Aux personnes ayant informé au moins une personne de leur maladie sur leur lieu de travail, soit 71% de l'échantillon -



Oui : 31%
 Femmes : 35%
 Gestion, administratif et services aux entreprises : 45%
 Santé de social : 40%
 Plus d'un mois d'arrêt : 48%
 Sentiment d'être malade : 36%

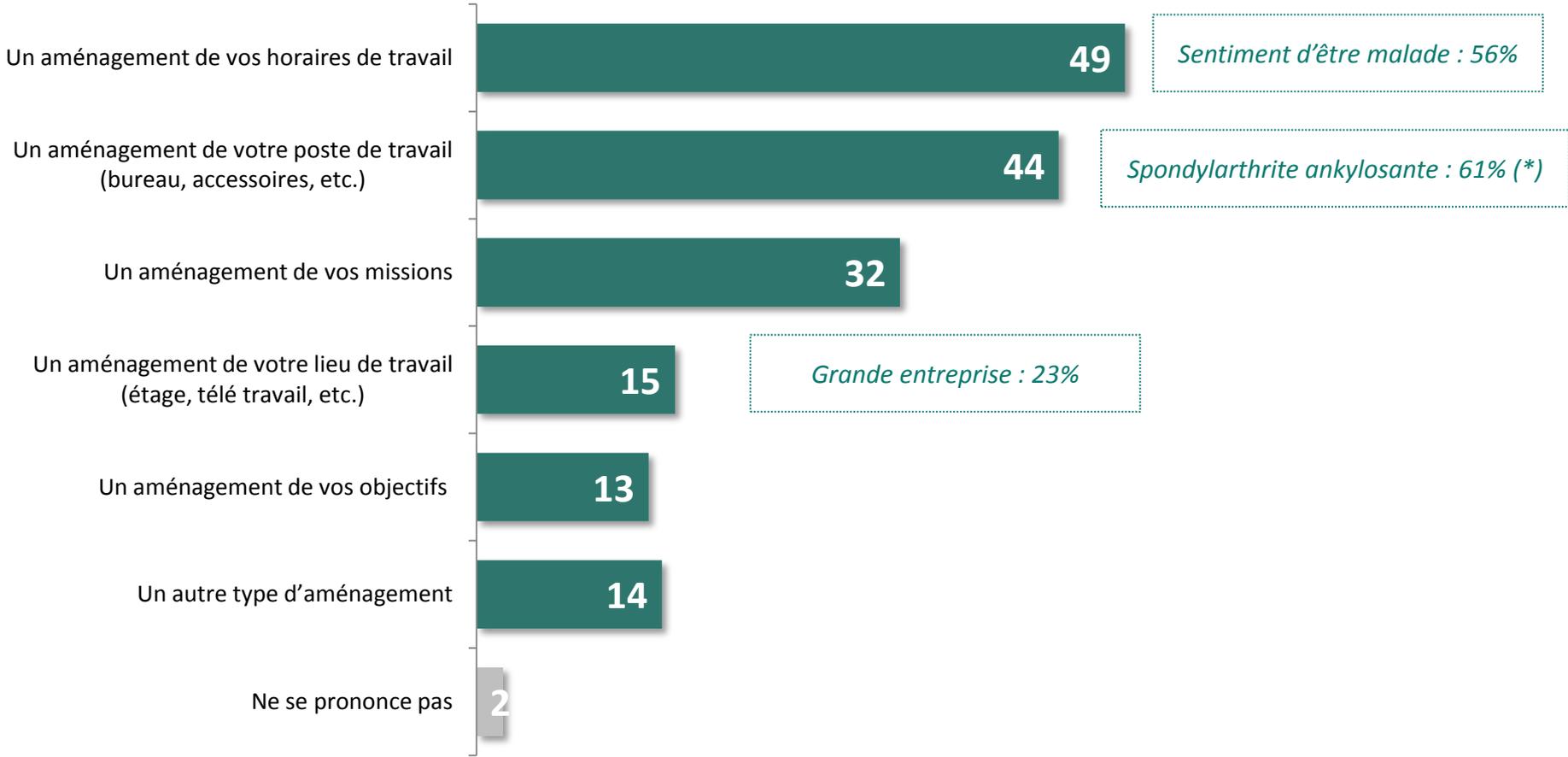
Non : 66%
 Hommes : 73%
 Aucun arrêt : 75%
 Pas le sentiment d'être malade : 73%

- Oui, à votre demande
- Oui, à l'initiative de votre employeur, sans que vous ne le demandiez
- Non, mais vous l'aviez demandé
- Non, et vous ne l'aviez pas demandé
- Ne se prononce pas

Les aménagements les plus souvent mis en place concernent les horaires, le poste de travail et dans une moindre mesure les missions

Parmi la liste suivante, quelles sont toutes les mesures qui ont été mises en place suite à l'annonce de votre maladie à votre employeur ? (Réponses données à l'aide d'une liste, plusieurs réponses possibles)

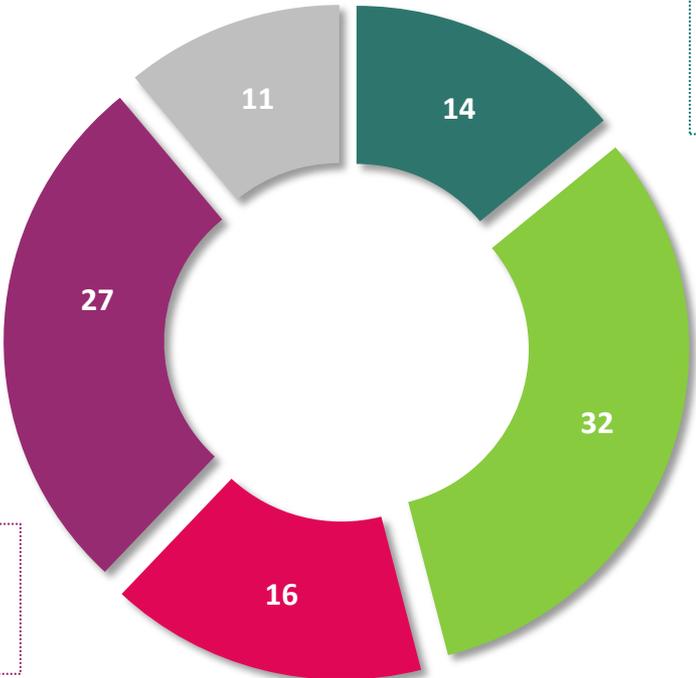
- Aux personnes ayant connu un aménagement sur leur lieu de travail, soit 22% de l'échantillon -



La moitié des personnes n'ayant pas connu d'aménagements de leur travail à la maladie en souhaiteraient

Dans le cadre de votre travail, souhaiteriez-vous que des aménagements soient mis en place pour adapter votre travail à votre maladie ?

- Aux personnes ayant informé leur entourage professionnel de leur maladie mais n'ayant eu aucun aménagement sur leur lieu de travail, soit 47% de l'échantillon -



Oui : 46%
Rhumatisme psoriasique : 64% ()*
Plus de 3 mois d'arrêt : 70% ()*
Sentiment d'être malade : 59%

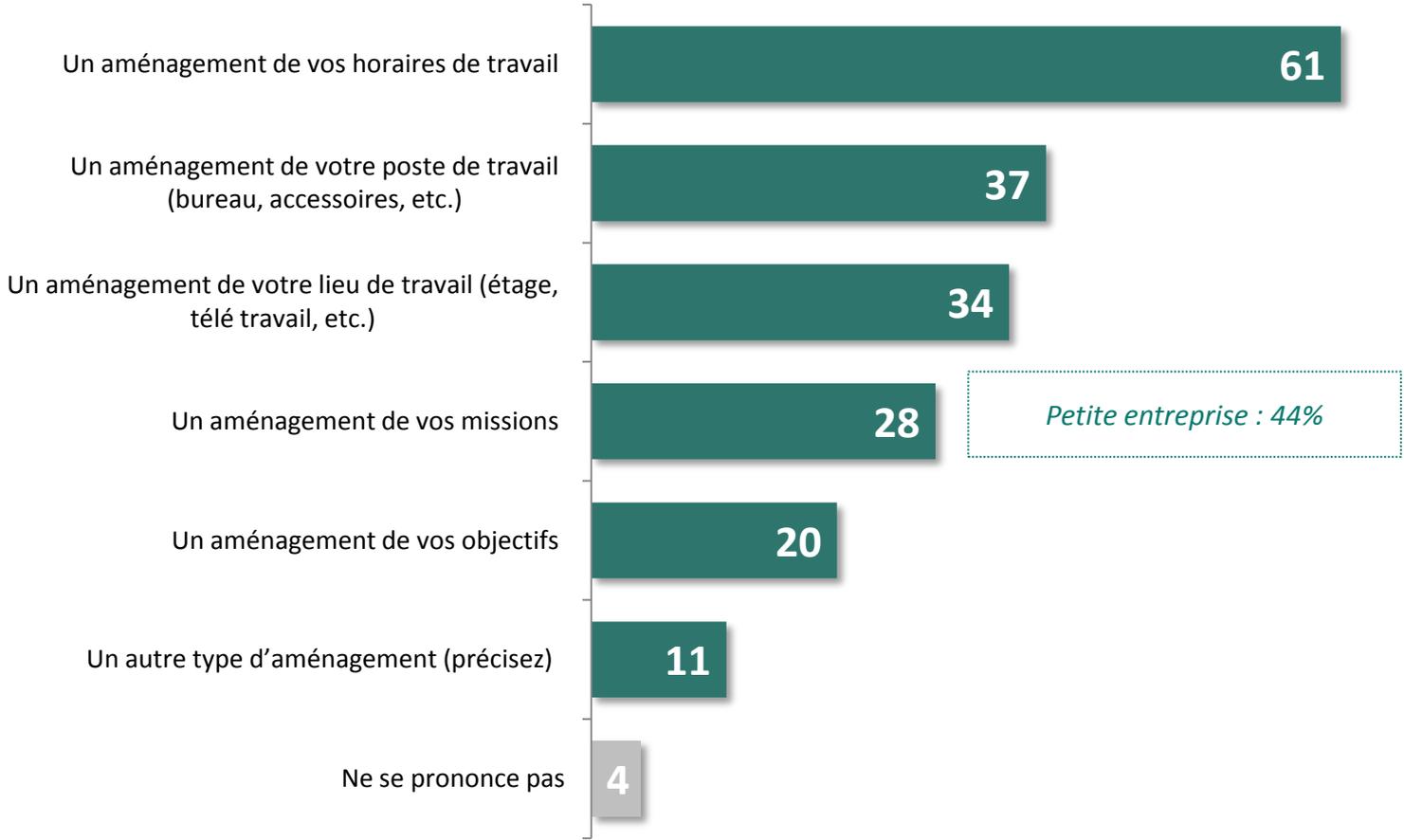
Non : 43%

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

L'aménagement des horaires de travail ressort comme la première attente de ceux qui n'ont pas bénéficié d'aménagements mais en souhaiteraient

Et parmi la liste suivante, quels principaux types d'aménagements souhaiteriez-vous voir mis en place pour adapter votre travail à votre maladie ?
 (Réponses données à l'aide d'une liste, plusieurs réponses possibles)

- Aux personnes ayant informé leur entourage professionnel de leur maladie et qui auraient souhaité un aménagement, soit 22% de l'échantillon -

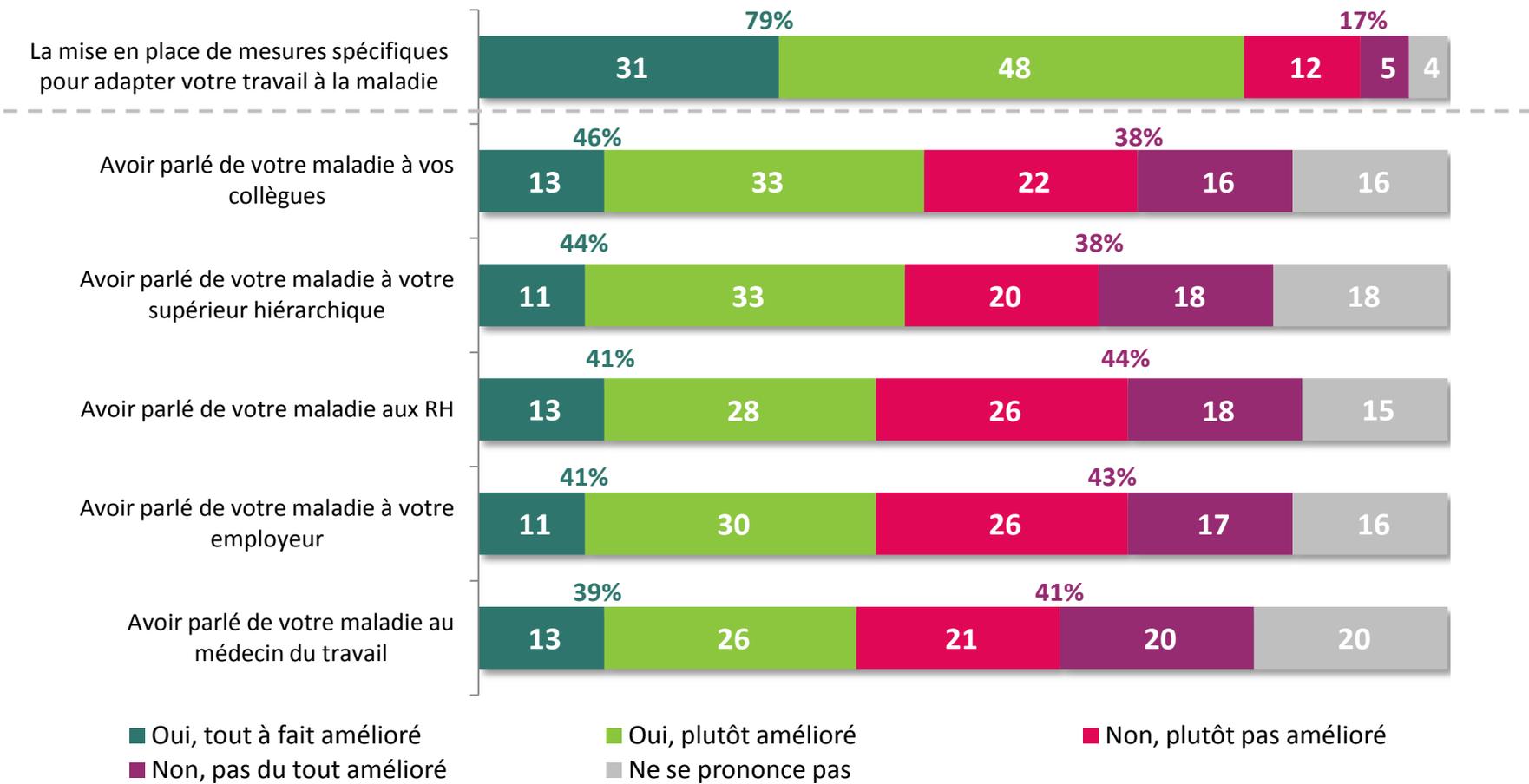


Conséquences de la maladie au travail

Les aménagements concrets sont vécus comme impactant plus positivement le quotidien au travail que le fait d'avoir parlé de sa maladie aux différents acteurs de l'entreprise

Globalement, diriez-vous que chacun de ces éléments a tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout amélioré votre quotidien au travail ?

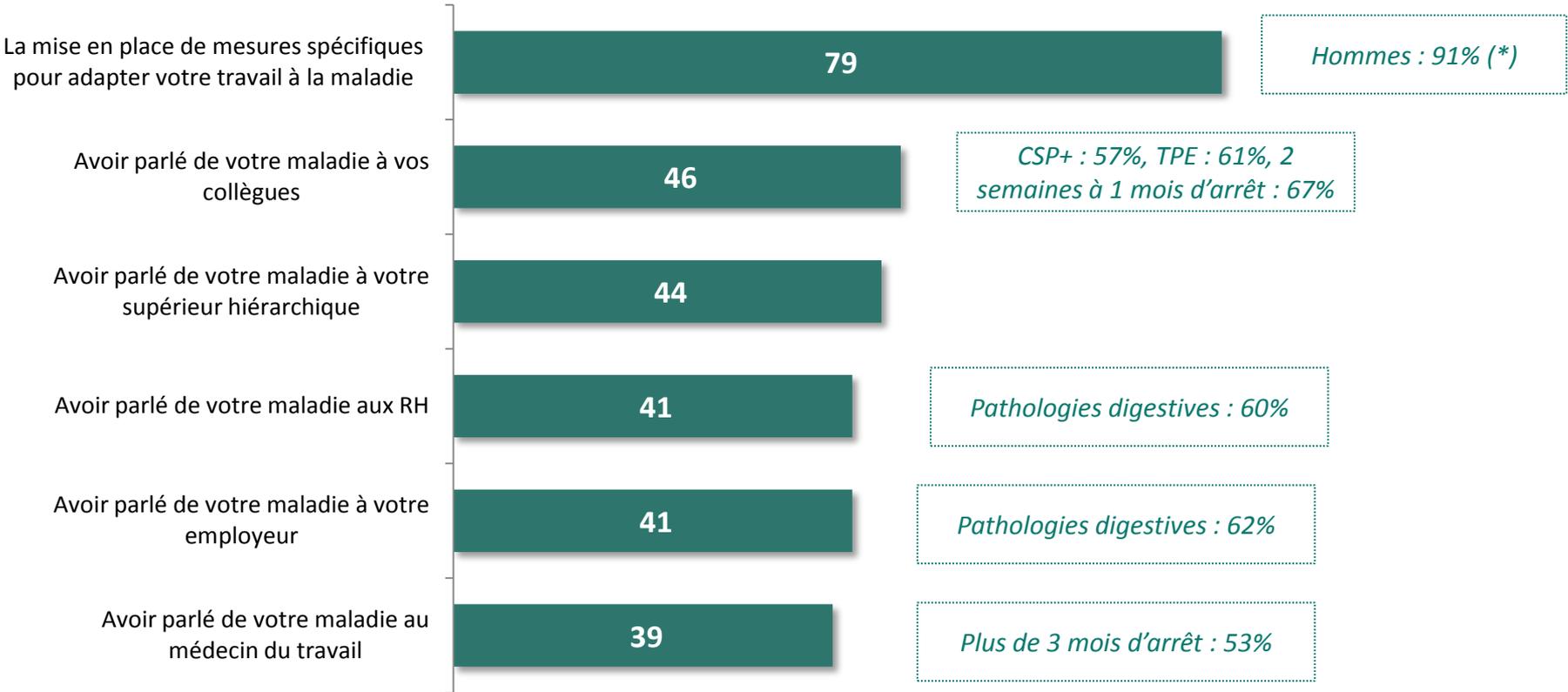
- Aux personnes ayant informé ces acteurs de leur maladie sur leur lieu de travail / à celles ayant connu un aménagement -



Les personnes atteintes de pathologies digestives déclarent plus souvent que la moyenne qu'avoir parlé de leur maladie aux RH et à la direction a amélioré leur quotidien au travail

Globalement, diriez-vous que chacun de ces éléments a tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout amélioré votre quotidien au travail ? – ST Amélie

- Aux personnes ayant informé ces acteurs de leur maladie sur leur lieu de travail / à celles ayant connu un aménagement -



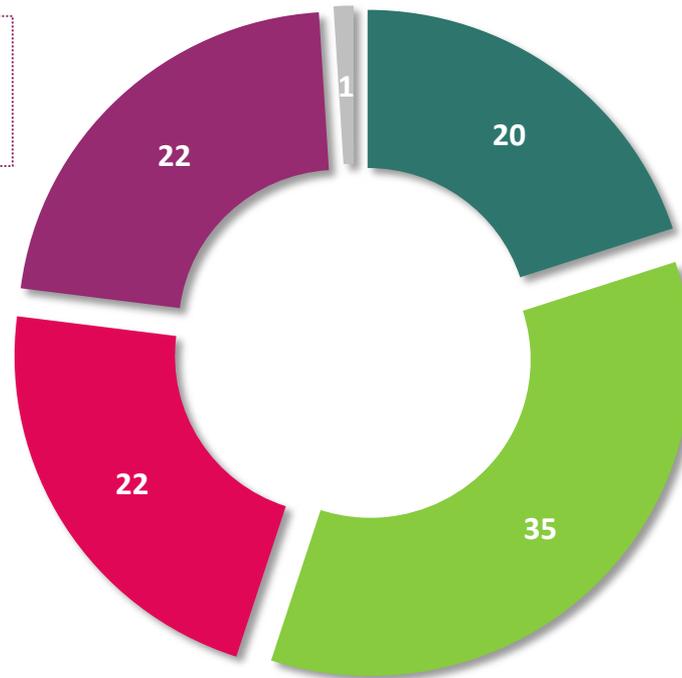
Une courte majorité des personnes concernées estime que les aménagements dont elles ont bénéficié ont permis de réduire le nombre de leurs arrêts maladie

Les mesures mises en place dans le cadre de votre travail ont-elles permis de diminuer votre nombre de jours d'arrêts maladie ?

- Aux personnes ayant connu un aménagement sur leur lieu de travail, soit 22% de l'échantillon -

Peu/pas du tout : 44%
 Femmes : 52%
 Spondylarthrite ankylosante : 61% (*)
 Plus de 3 mois d'arrêt : 71% (*)

Beaucoup/assez : 55%
 Hommes : 76% (*)
 Pas le sentiment d'être malade : 68% (*)



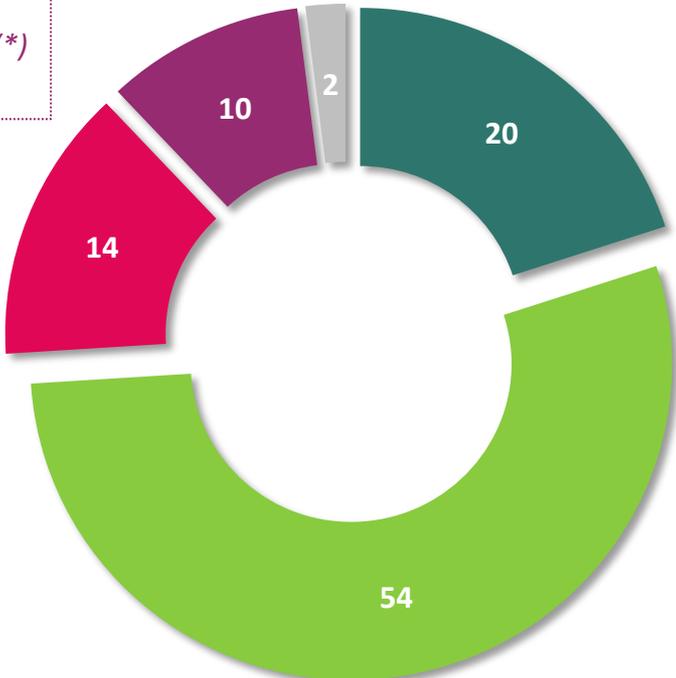
■ Beaucoup ■ Assez ■ Peu ■ Pas du tout ■ Ne se prononce pas

Les trois-quarts des personnes concernées estiment que les aménagements dont elles ont bénéficié ont amélioré leur vie au travail

Diriez-vous que la prise en compte de votre maladie sur votre lieu de travail avec la mise en place d'aménagements spécifiques a tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout amélioré votre vie personnelle au quotidien, au-delà de votre vie au travail ?

- Aux personnes ayant connu un aménagement sur leur lieu de travail, soit 22% de l'échantillon -

Non : 24%
Spondylarthrite ankylosante : 39% ()*
Plus de 3 mois d'arrêt : 39% ()*



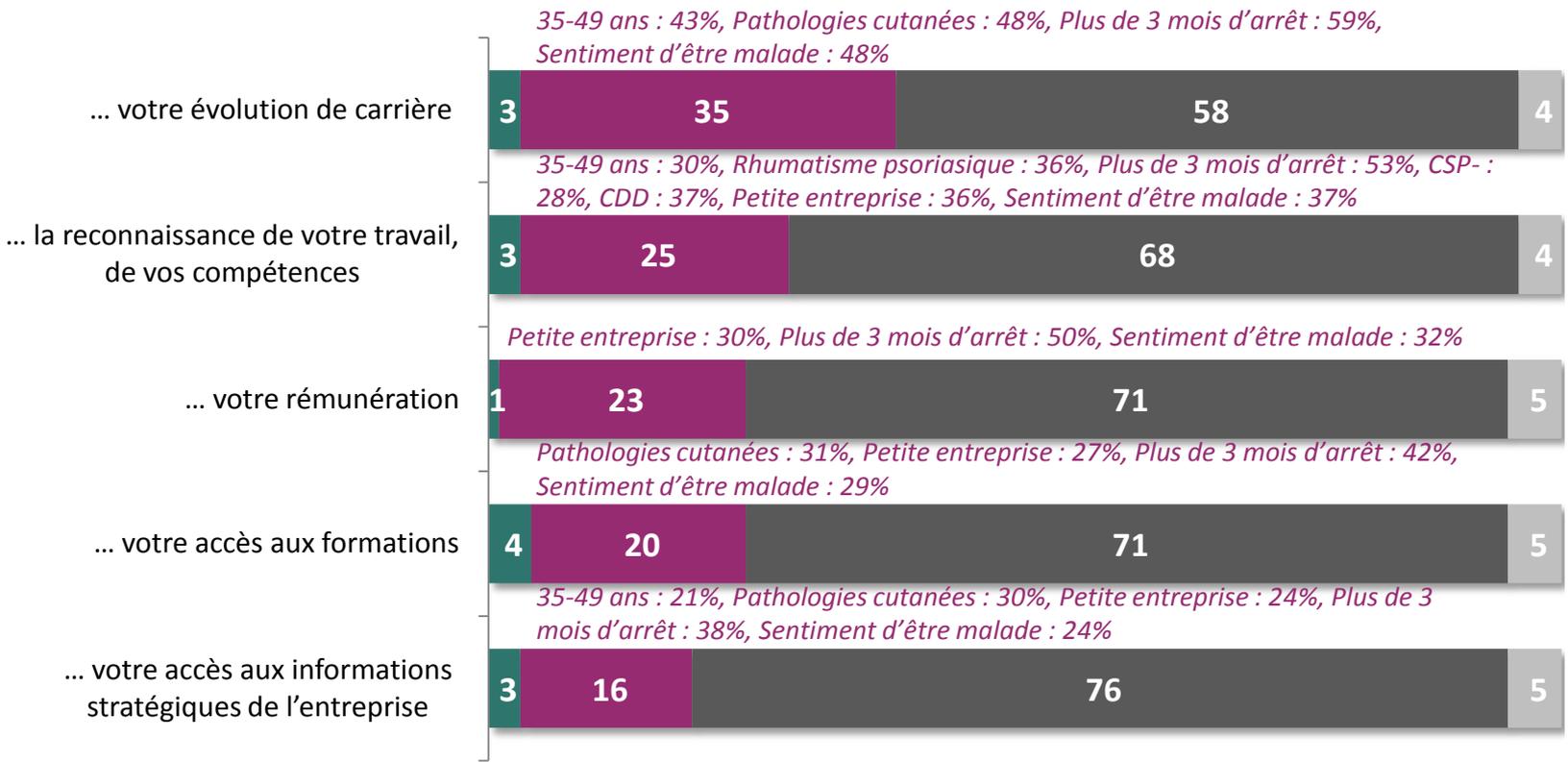
Oui : 74%

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

Pour la majorité des enquêtés concernés, la maladie ne les a pas vraiment désavantagés dans leur travail, plus d'un tiers pensant néanmoins qu'elle réduit leurs perspectives d'évolution

Dans le cadre de votre travail, diriez-vous que le fait d'être atteint d'une maladie chronique musculosquelettique et inflammatoire, améliore, dégrade ou ni n'améliore ni ne dégrade... ? / Dans le cadre de votre dernier emploi, diriez-vous que le fait d'être atteint d'une maladie chronique musculosquelettique et inflammatoire a amélioré, dégradé ou ni amélioré ni dégradé... ?

- Aux personnes ayant travaillé depuis leur diagnostic, soit 84% de l'échantillon -

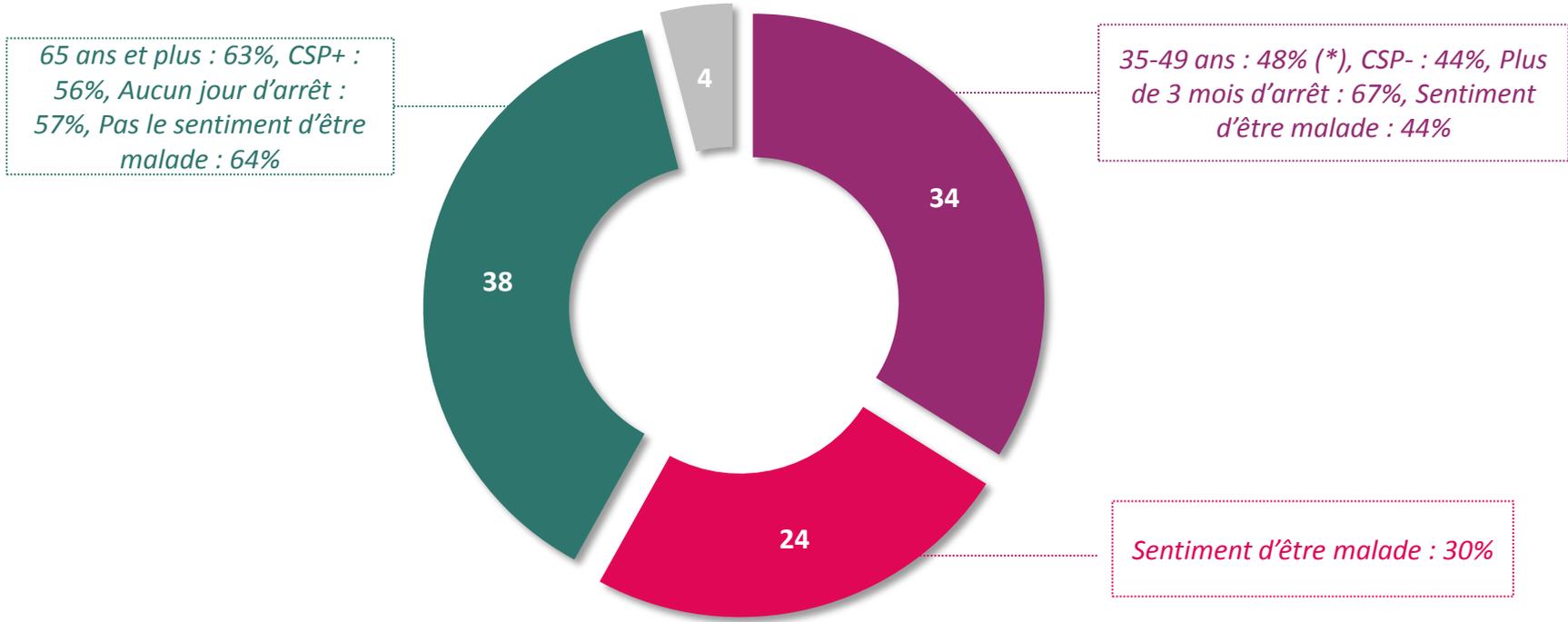


■ Améliore/a amélioré ■ Dégrade/a dégradé ■ Ni n'améliore ni ne dégrade/n'a ni amélioré ni dégradé ■ Ne se prononce pas

Plus d'un tiers des répondants actuellement sans emploi mais ayant déjà travaillé estiment que leur situation est en totalité due à leur maladie

Diriez-vous que votre situation professionnelle actuelle est en totalité, en partie ou bien pas due à votre maladie ?

- Aux personnes sans emploi ayant travaillé après leur diagnostic, soit 32% de l'échantillon -

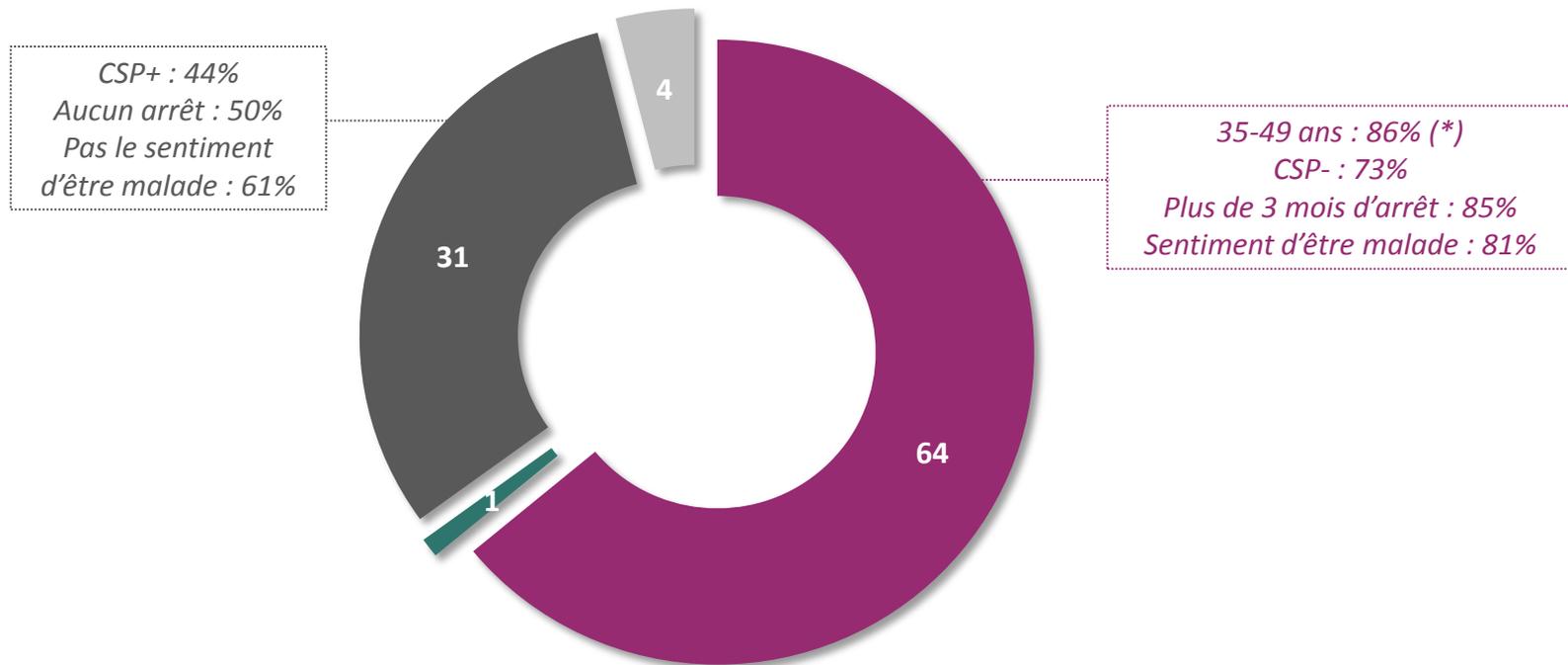


■ En totalité due à votre maladie ■ En partie due à votre maladie ■ Pas due à votre maladie ■ Ne se prononce pas

Pour la majorité des personnes actuellement sans emploi mais ayant déjà travaillé, il serait plus difficile pour eux aujourd'hui de trouver un emploi que pour une personne n'ayant pas ce type de maladie

Diriez-vous qu'il est pour vous plus difficile, moins difficile ou ni plus ni moins difficile de trouver un emploi qu'une personne n'ayant pas de maladie chronique musculosquelettique et inflammatoire ?

- Aux personnes sans emploi ayant travaillé après leur diagnostic, soit 32% de l'échantillon -



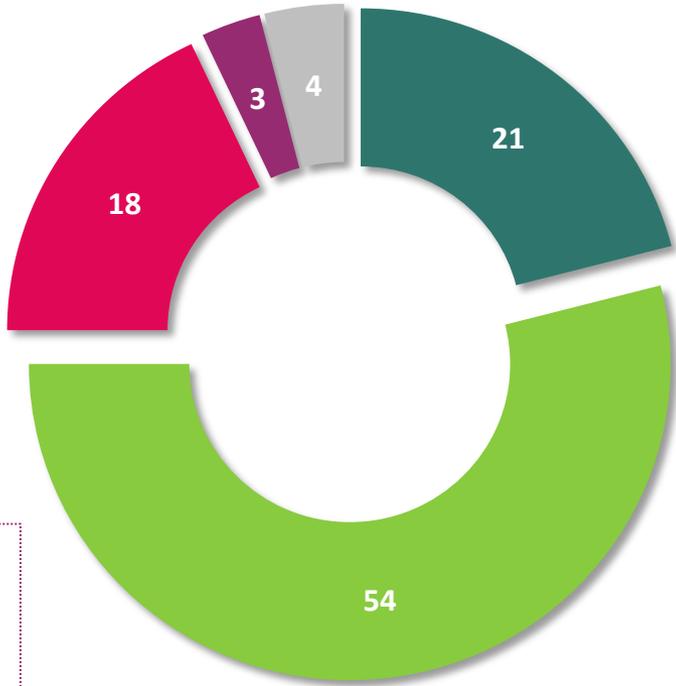
■ Plus difficile
 ■ Moins difficile
 ■ Ni plus, ni moins difficile
 ■ Ne se prononce pas

Sentiment à l'égard de sa situation actuelle

Les trois-quarts des répondants en emploi se déclarent satisfaits de leur situation professionnelle

Globalement, diriez-vous que vous êtes très, plutôt, plutôt pas ou pas du tout satisfait de votre situation professionnelle actuelle ?

- Aux personnes exerçant actuellement un emploi, soit 52% de l'échantillon -



Satisfait : 75%
Pas le sentiment d'être malade : 80%

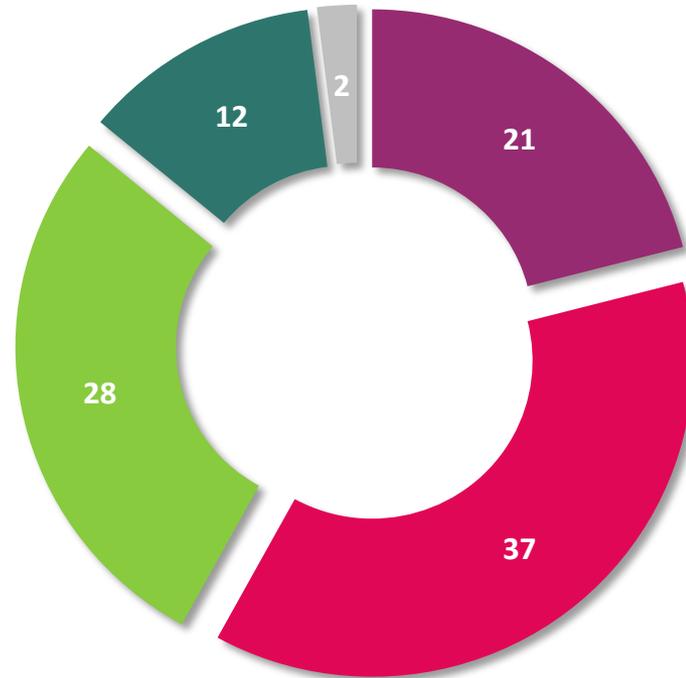
Pas satisfait : 21%
35-49 ans : 27%
Petite entreprise : 34%
Sentiment d'être malade : 27%

- Très satisfait
- Plutôt satisfait
- Plutôt pas satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne se prononce pas

Seuls six répondants sur dix se considèrent comme des personnes malades au quotidien

Dans votre vie quotidienne, vous considérez-vous comme une personne malade ?

- A tous -



Oui : 58%
Spondylarthrite ankylosante : 72%
CDD : 68%
Petite entreprise : 67%
Plus de 3 mois d'arrêt : 78%
Maladie très prise en compte au travail (indice) : 65%

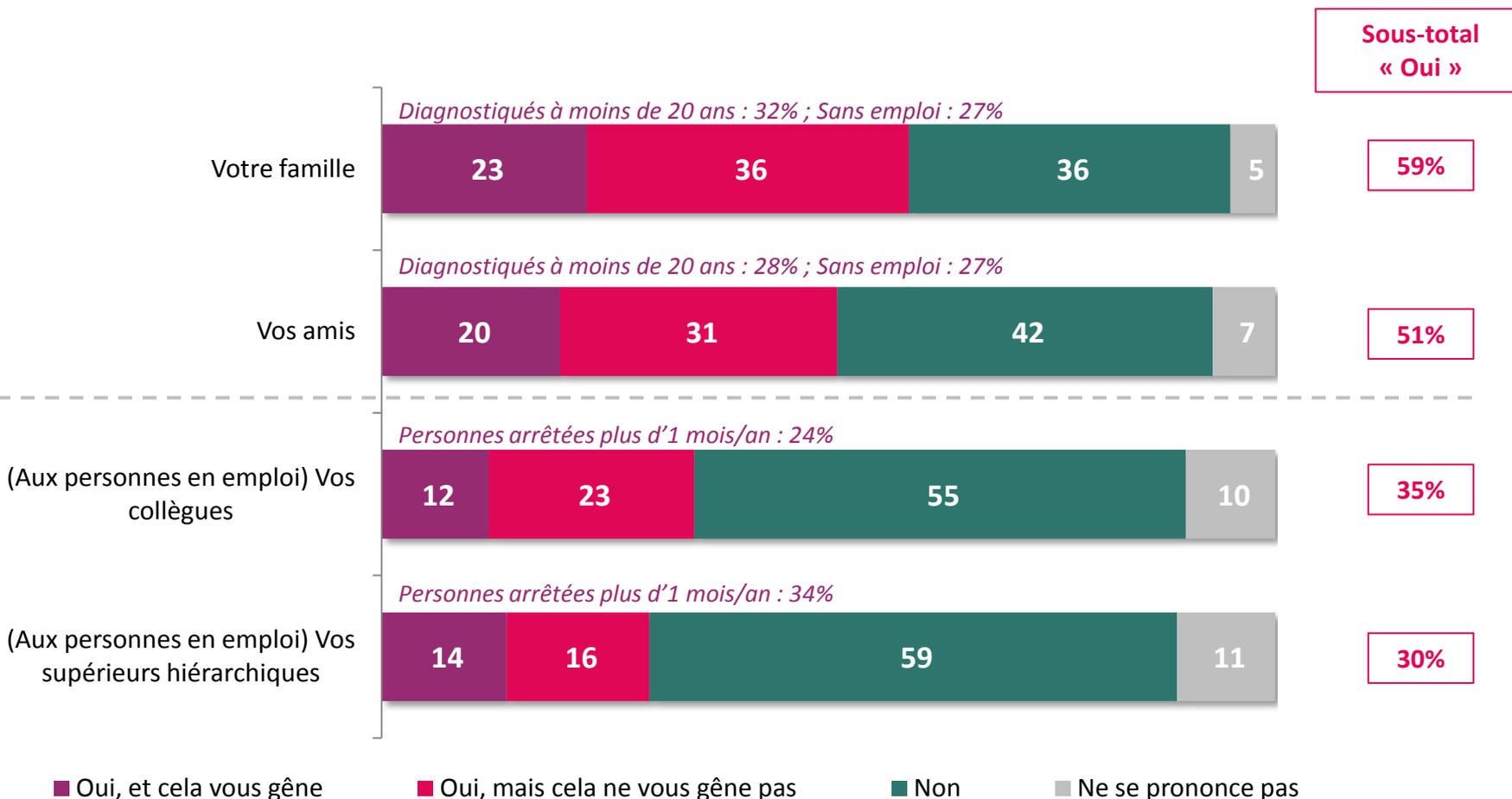
Non : 40%
65 ans et plus : 54%
CSP+ : 47%
CDI : 45%
Grande entreprise : 50%
Aucun arrêt : 55%
Maladie pas prise en compte au travail (indice) : 49%
Se sentant très bien intégrés sur le marché du travail (indice) : 50%

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

Selon les enquêtés, leur maladie est plus souvent perçue comme handicapante dans la sphère personnelle que dans la sphère professionnelle

Diriez-vous que votre maladie est perçue comme handicapante au quotidien par ... ?

- A tous -

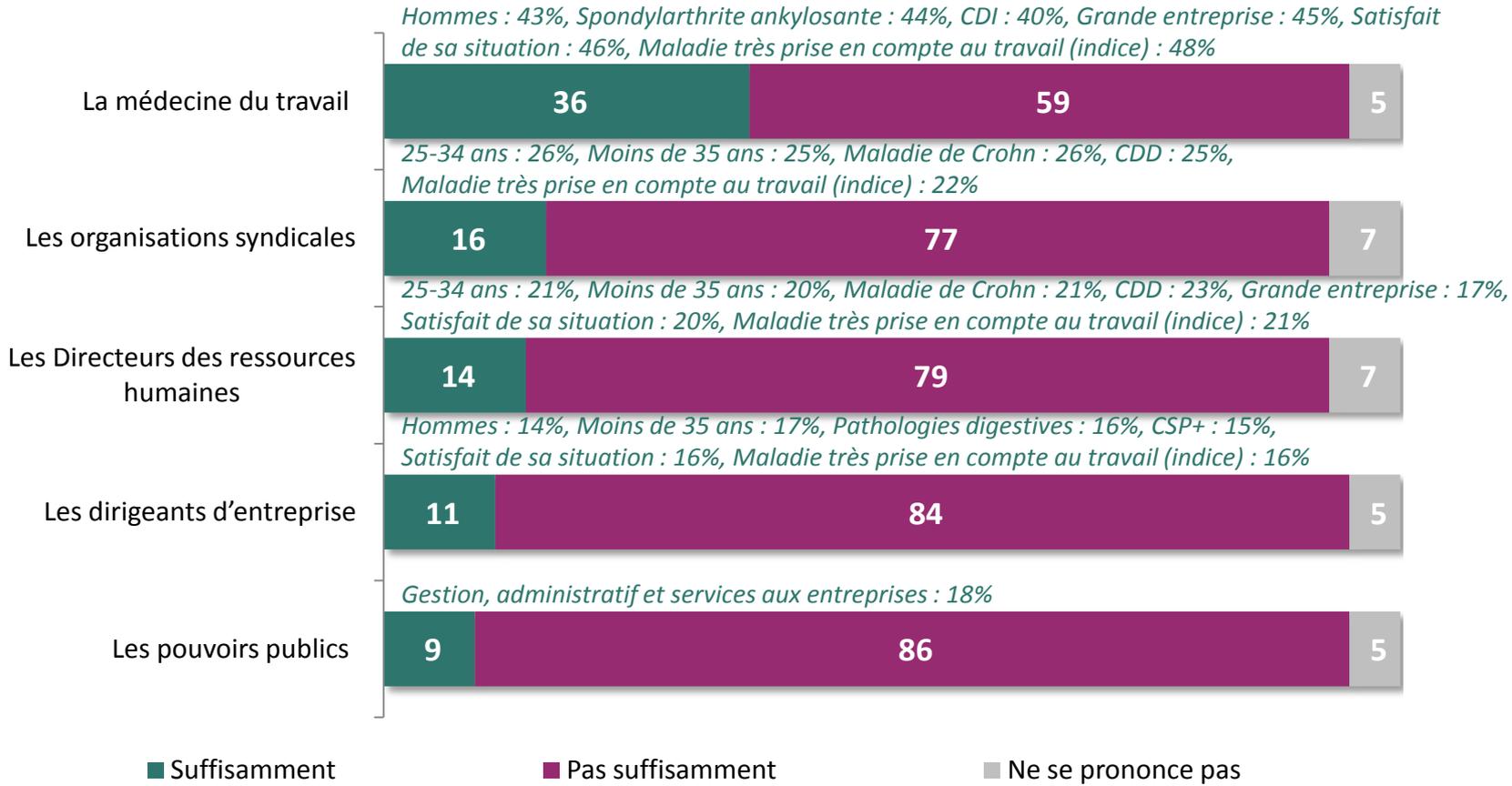


Perception des acteurs et des enjeux

Si la médecine du travail bénéficie d'un regard un peu moins négatif, la plupart des acteurs sont considérés aujourd'hui comme n'agissant pas suffisamment pour l'intégration des personnes concernées par ces maladies

Selon vous aujourd'hui en France, chacun de ces acteurs prend-il suffisamment ou pas suffisamment en compte la question de l'intégration des personnes atteintes de maladies chroniques musculosquelettiques et inflammatoires dans les entreprises ?

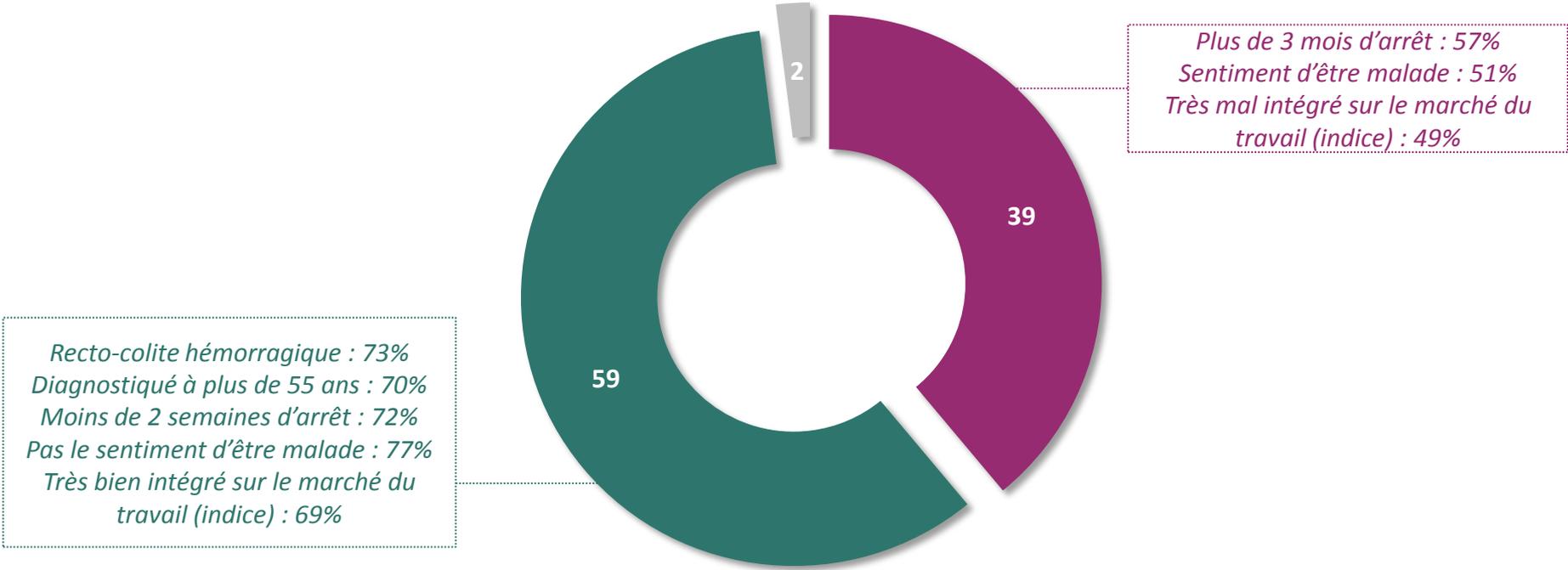
- A tous -



Pour près de six répondants sur dix, il existe des solutions pour intégrer les personnes ayant ces maladies

De laquelle de ces deux affirmations vous sentez-vous le plus proche ?

- A tous -

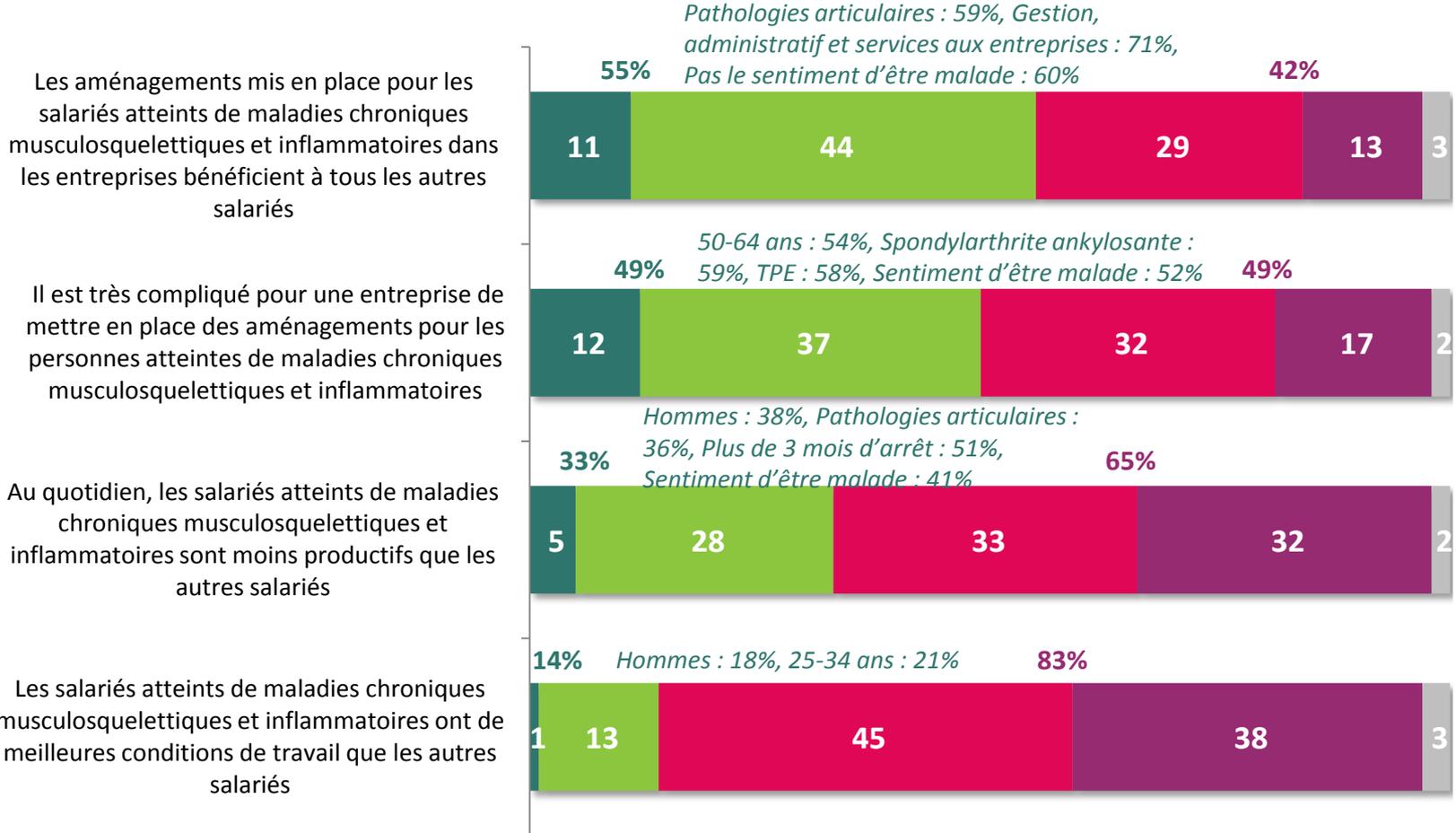


- Certaines maladies chroniques musculosquelettiques et inflammatoires ne permettent pas de travailler
- Il existe des solutions pour intégrer durablement dans l'entreprise toutes les personnes quelle que soit leur maladie chronique musculosquelettique et inflammatoire
- Ne se prononce pas

Les enquêtés rejettent l'idée que les malades seraient moins productifs et qu'ils bénéficieraient de meilleures conditions de travail

Pour chacune des affirmations suivantes, indiquez si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord :

- A tous -

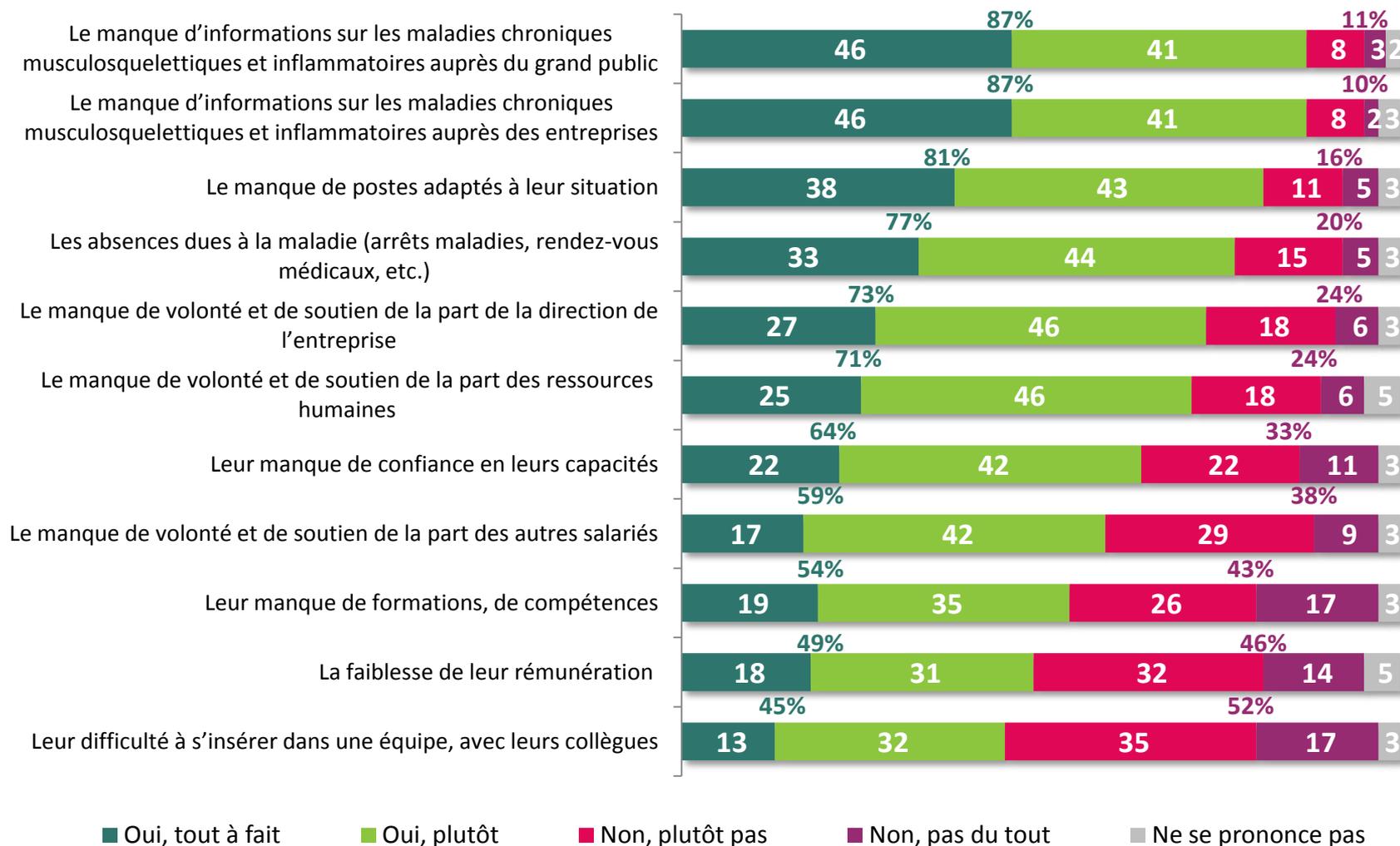


■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Ne se prononce pas

Le manque d'informations à destination du grand public et des entreprises est identifié comme le principal frein à l'insertion des malades

Chacun des éléments suivants constitue-t-il selon vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout un frein au maintien en emploi dans de bonnes conditions des personnes atteintes de maladies chroniques musculosquelettiques et inflammatoires dans les entreprises ?

- A tous -



Les catégories populaires évoquent davantage le manque de formations et la faiblesse des rémunérations comme frein à leur insertion

Chacun des éléments suivants constitue-t-il selon vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout un frein au maintien en emploi dans de bonnes conditions des personnes atteintes de maladies chroniques musculosquelettiques et inflammatoires dans les entreprises ?

- A tous -

